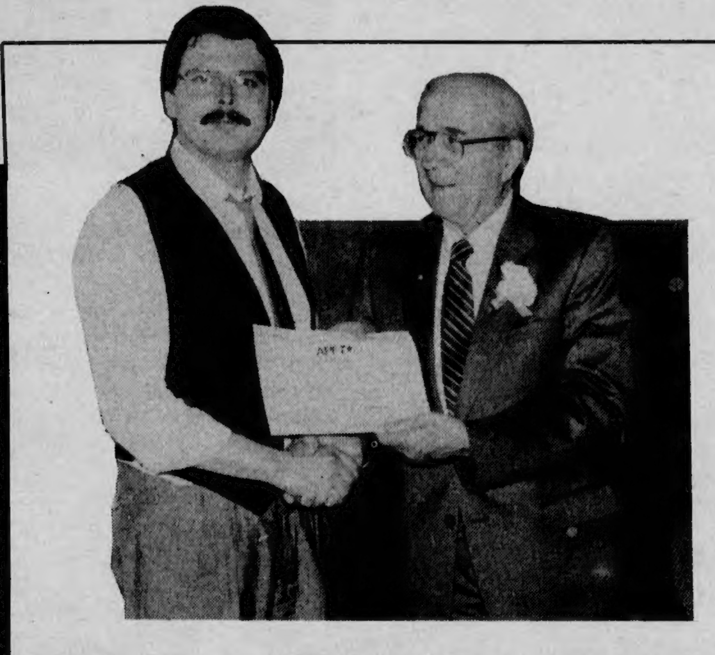
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 12 Saint-Boniface, du 27 juin au 3 juillet 1986



Pour la 2e année de file LA LIBERTÉ a été couronnée JOURNAL DE L'ANNÉE!

Sur la photo, le directeur, Bernard Bocquel, reçoit un des 1er prix des mains de Roland Pinsonneault, du journal L'eau vive, de la Saskatchewan. *Voir À LA DEUX.*

La fête du Canada dans la province

Il y a une chose de bien avec ce pays. Le 1er juillet arrivé, on se sent nullement obligé de sortir son drapeau. Et de défiler le long de la rue principale.

Cela ne veut pas dire que le 119e anniversaire du Canada sera passé sous silence. Il y a des fêtes organisées un peu partout à travers la province. À vous de choisir celle qui vous sourit le plus.

Dans la Montagne, la fête se déroulera au Centre communautaire de Holland. Un spectacle de musique pour enfants avec Brian Ramsay et Chuck McCandless *(du Bluegrass traditionnel)* est prévu pour 16h. En soirée, après le barbecue, Fine Country Folk, présenteront un spectacle pour toute la famille à 20h30.

Dans la Seine, les gens devront se rendre à Ile-des-Chênes ou Steinbach. Un festival de musique folk et religieuse est à l'affiche au Mennonite Village Museum de 9h à 20h. Le feu d'artifice aura lieu au terrain de balle à la brunante.

À Ile-des-Chênes, ce sont les loisirs familiaux qui seront privilégiés. Un défilé de bicyclettes et d'animaux domestiques ouvrira la fête. Un concours de bébés, un peu de balle molle, un tournoi de fers à cheval auront lieu au cours de la journée. Attention à vos jeunes! Des clowns rôderont dans les alentours.

À Saint-Norbert, ce sera l'occasion pour les résidants des différents quartiers de faire connaissance, explique Jim Cameron d'Héritage Saint-Norbert. Des randonnées en canot ou en poney y sont prévues cette année. Et bien sûr, il y aura le feu d'artifice en soirée. Un feu d'artifice qui était meilleur que celui de Winnipeg l'an dernier, rapporte Jim Cameron.

À Winnipeg, il y a tout un festin de musique offert gratuitement au parc Assiniboine. Au menu? Du Big Band avec Ron Paley (16h), du Punk avec Rocki Rolleti (18h), du Folk avec Irish Stew (19h), du Country avec C-Weed (20h30) et pour le final, un spectacle offert par The Argyles à 21h45.

Enfin à **Saint-Boniface**, au Centre culturel franco-manitobain, on trouvera Daniel Lavoie, Jacques Lussier, Monique Lacoste, Nicole Lafrenière et les musiciens du 100 Nons. C'est aussi le début d'une saison d'activités culturelles estivales sans pareil!

L.C.

Voir aussi l'ACCENT, en page 11.

SAINT-JEAN

Plusieurs centaines de personnes ont participé aux fêtes de la Saint-Jean dans les ruines de la Cathédrale, dont de nombreux enfants amusés par des clowns.

Voir aussi le reportage sur la Saint-Jean à La Brise, page 14.



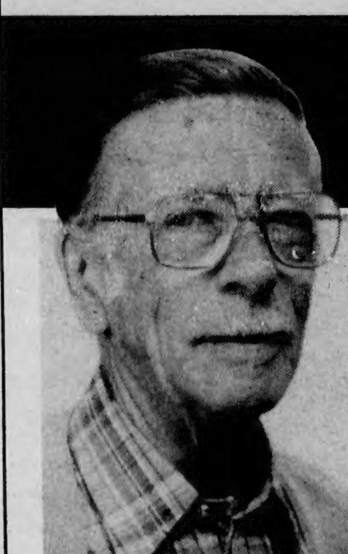
DOSSIER

Le temps des finissants

- André Brin fait le point sur les écoles françaises.
- Lucien Chaput étudie le Conventum de 1956.

VOIR PAGE 8

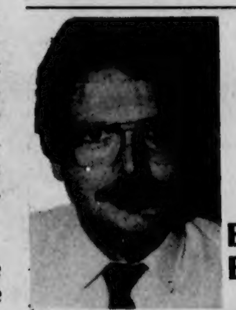
C'ÉTAIT LES 60



Le premier 1 000 000$

En juin 1963, la caisse populaire de Saint-Boniface rejoignait le club restreint des millionnaires. Jean-Baptiste Poitras, un des fondateurs, siégeait au conseil. *Voir en page 6.*

Le prix de la qualité



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Il y a un truc de vraiment bien lorsqu'on remporte pour la deuxième année de suite le titre convoité de Journal de l'année. On peut expliquer sans rougir pourquoi.

D'abord, il faut savoir que La Liberté est l'un des 23 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. Cette association remet, depuis quatre ans, des Prix d'excellence (*auxquels le journal n'avait pas participé la première année*).

La Liberté a participé aux Prix dans la catégorie des journaux tirant à plus de 3000 exemplaires. L'équipe du journal est donc particulièrement fière d'avoir plus impressionné les juges que les gros journaux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.* Des 10 hebdos ayant participé à la catégorie Hector-Bertrand (*plus de 3000 exemplaires*), La Liberté était le plus petit. (*Imaginez les gros hebdos du Nouveau-Brunswick qui fonctionnent dans des coins où les francos sont majoritaires.*)

Une telle réussite n'a été possible uniquement parce que La Liberté a tout mis en oeuvre pour satisfaire aux exigences de la qualité. Et cela à tous les niveaux: rédactionnel et commercial. Les trois premiers prix obtenus reflètent bien cet engagement de l'équipe.

• **Meilleur article sur la francophonie.** (*Un dossier monté par la rédaction au lendemain du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Bilodeau. Édition du 21 juin 1985.*)

• **Meilleure section spéciale.** (*Un supplément sur le 60e anniversaire du Cercle Molière. Édition du 12 avril 1985.*)

• **Meilleure annonce commerciale.** (*Une annonce pour la Fédération des caisses populaires. Édition du 18 octobre 1985.*)

Bien entendu, la qualité n'est pas suffisante en soi quand on parle d'un journal vendu. Il est tout aussi important pour les abonné(e)s que leur hebdo réponde à leurs intérêts et à leurs besoins. Pour savoir si La Liberté répond toujours mieux aux intérêts des lectrices et des lecteurs, nous n'avons pas eu besoin d'attendre le verdict des juges de l'Association de la presse francophone hors Québec.

En effet, nous recevons de plus en plus de commentaires très favorables sur l'orientation que La Liberté a choisie. Deux raisons essentielles expliquent, ces échos positifs.

• **La fiabilité.** Vous le savez très bien: chaque semaine, vous pouvez compter sur les chroniques (*SANTÉ, POINT DE CONTACTS, CAYOUCHE, TERRE à TERRE, TRIBUNE LIBRE...*). Vous savez aussi que quand il se passe quelque chose dans l'éducation, la francophonie, la culture, vous êtes tenus à la page.

Depuis six mois, sur le plan régional, la même fiabilité existe. Vous savez que, par exemple, toutes les assemblées annuelles des caisses populaires, de comités de parents, des comités culturels sont couvertes.

• **L'originalité.** La Liberté ne fait pas double emploi! Si vous lisez d'autres publications, vous le savez: la très large majorité des nouvelles traitées dans le journal est introuvable ailleurs. Et quand nos "concurrents" abordent un même sujet, c'est de toute façon dans une perspective totalement différente.

Un exemple? Essayez de trouver un journal qui suit pas à pas les développements dans Saint-Boniface. Un autre exemple? Essayez de trouver un journal qui a expliqué les changements dans La Seine dans une optique régionale.

Les juges sanctionnent la qualité. Les abonné(e)s, la fiabilité.

Un autre point fort que La Liberté va continuer de développer: donner la parole aux gens. Que ce soit dans le cadre de la chronique C'ÉTAIT LES 60, ou de features sur une ancienne maîtresse de postes, une religieuse fêtant le 50e anniversaire de son engagement religieux, ou un coopérateur de toujours.

Aussi, durant les deux prochains mois (*juillet et août*) La Liberté va se mettre au diapason de l'été, en adoptant un ton et un contenu plus estivaux. La chronique AVEC STYLE de Paulette Théberge a constitué le premier pas.

Ainsi, progressivement, avec toutes ces initiatives et d'autres à venir, nous avons l'assurance que l'image du journal va continuer d'évoluer. Il reste encore tellement de gens qui ont à découvrir la NOUVELLE Liberté. Un journal qui ne tourne pas en rond dans le nombril de la francophonie, mais qui bat en plein dans le mainstream de la société manitobaine.

C'est dans cet esprit que l'équipe de La Liberté applique, chaque semaine, son mot d'ordre: qualité et professionnalisme.

Alors qui sait? Gros journaux de l'Est ou pas, nous allons faire le maximum pour confirmer le sens du proverbe "Jamais deux sans trois".

(*) *Il faut dire que cette année, le Madawaska de Jean-Pierre Boucher (Nouveau-Brunswick), a talonné La Liberté de près. Le Carillon de Jean-Maurice Fillion (Ontario), a aussi fait bonne figure. Ainsi que le Voilier-Le Point de Léopold Poirier (Nouveau-Brunswick).*

En tout dix journaux ont participé dans la catégorie Hector-Bertrand: Le Franco (Alberta), Le Nord (Ontario), Le Carillon (Ontario), Le Madawaska (Nouveau-Brunswick), L'Aviron (Nouveau-Brunswick), Le Voilier-Le Point (Nouveau-Brunswick), Le Moniteur (Nouveau-Brunswick), Pro-Kent (Nouveau-Brunswick) et Le Courrier (Nouvelle-Écosse).

Cette photo de Hervé et Denise Barnabé de Letellier a illustré une série d'articles que Lucien Chaput a rédigé sur le 35 anniversaire de l'inondation de 1950. Ces textes lui ont valu une première mention dans la catégorie reportage.



Voici l'annonce, conçue par David McNair de La Liberté Graphic, qui a obtenu le 1er prix dans la catégorie annonces commerciales

Le Prix Roland-Pinsonneault

L'Association de la presse francophone hors Québec (APFhQ) fonctionne depuis 10 ans. Suffisamment longtemps pour honorer deux personnes qui ont joué un rôle-clé dans l'Association.

Roland Pinsonneault du journal fransaskois L'eau vive et André Piolat du Soleil de Colombie ont été acceptés comme membres honoraires de l'Association, qui sera cette année encore présidée par Paul Denis, directeur du Franco (Alberta).

Roland Pinsonneault est très bien connu des Fransakois. Son nom est étroitement lié à la francophonie de la province voisine. Depuis 1977, et jusqu'à tout récemment, il a occupé la présidence du conseil d'administration de L'eau vive.

À compter de l'an prochain, le prix de l'APFhQ pour le meilleur texte sur la francophonie dans la catégorie des journaux de plus de 3000 exemplaires portera le nom de Prix Roland-Pinsonneault.

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

Louise Delisle

(publicité)

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA. CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE Le 24 Juin 1886.

PROGRAMME DE LA MATINÉE. Réunion des membres de l'Association à l'hôtel-de-ville, à 9 heures a.m.

À 9:30 a.m. départ pour le Palais Archiépiscopal d'où l'Association fera escorte à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque jusqu'à la cathédrale.

MESSE À 10 HEURES. Immédiatement après la messe, l'Association se rend en procession sur la place La Vérendrye où le Président présente les hommages de l'Association à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. - Réponse de Sa Grandeur. DISCOURS.

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI. Pique-Nique dans les Cours du Collège de Saint-Boniface./Les restaurants de tempérance sont ouverts à midi.

Course de 150 verges pour amateurs de Saint-Boniface - 1er prix, $5.00; 2ème prix, $2.00.

Course de 100 verges pour garçons au-dessous de 17 ans - 1er prix, $2.00; 2ème prix, $1.00.

Course des hommes gras - Prix, une belle canne.

GRANDE PARTIE DE BASE BALL où figurera le club "La Feuille d'Érable." --Prix, une boîte de cigares.

Tuer la poule - Prix, la poule.

Course en mangeant une tarte - Prix, $1.00.

Course en mangeant un biscuit - Prix, 50 cts.

Course en allumant la pipe - Prix, une pipe.

Course de 25 verges à reculons - Prix, un mouchoir de soie.

Course de 50 verges à trois jambes - Prix, une boîte de dominos.

Course de 300 verges, au pas - 1er prix, $2.00; 2ème prix, $1.00.

Course de 50 verges à la brouette vivante - Prix, $1.00.

Trouver ses souliers, pour enfants - Prix, une balle en caoutchouc.

Course de jeunes filles jusqu'à 11 ans - 1er prix, un calpin; 2ème prix, un album.

Sauter à pieds joints - Prix, un crayon.

Trois sauts avec course - Prix, une plume d'or.

Tug of War - Entre hommes mariés et garçons.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE. Grande Séance Musicale par la "Société Orphéonique de Saint-Boniface" au Collège de Saint-Boniface, à 8:30 hrs. précises.

La Fanfare du Cercle Provencher, entr'autres morceaux, jouera nos airs nationaux pendant la journée.

Vive la Canadienne - God Save the Queen.

"Chronique Locale." *(extrait)*

- M. Cléophas Marcoux a rebâti sa baignoire et elle a été ouverte aujourd'hui même. Comme par les années dernières, elle est placée près du pont Saint-Boniface au milieu de la rivière.

"Choses et autres." *(extrait)*

- Sa Grandeur Mgr Duhamel a répandu dans son diocèse une circulaire dénonçant les Chevaliers du Travail, et défendant aux catholiques de se joindre à eux.

(23 juin 1886)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

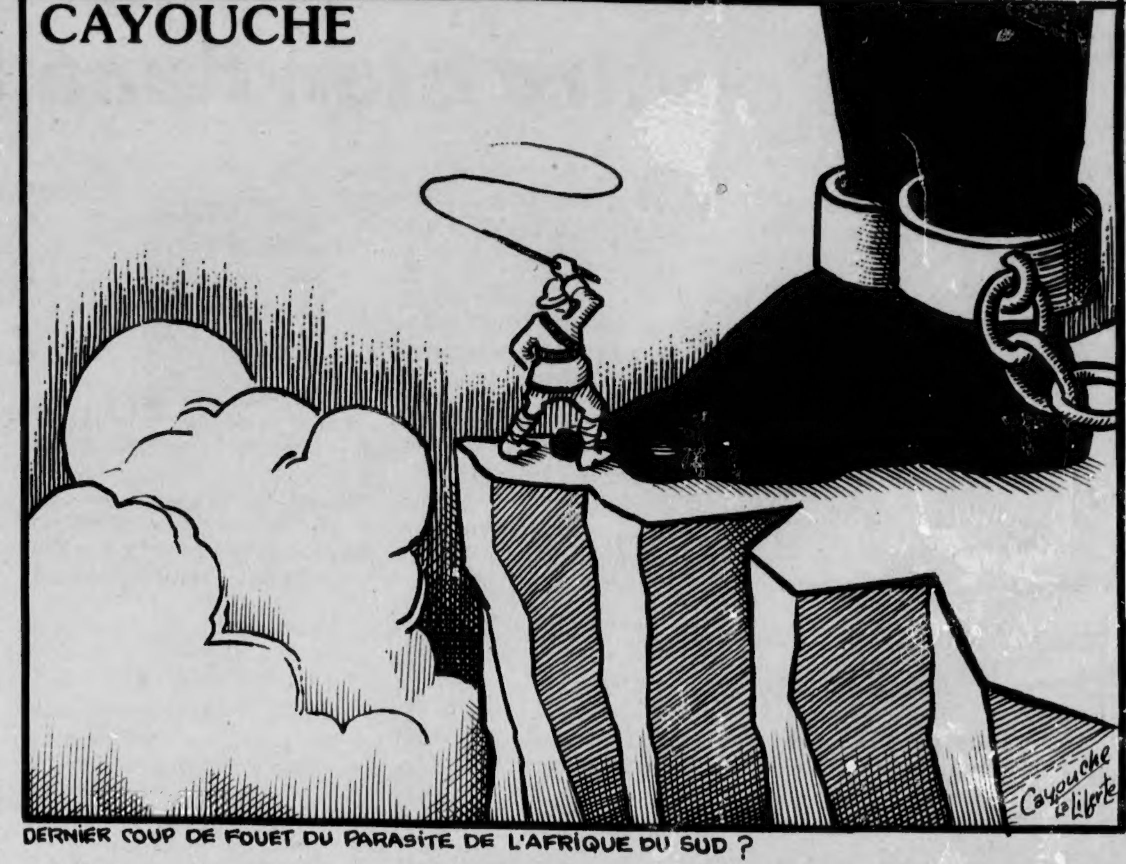
Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

CAYOUCHE



DERNIER COUP DE FOUET DU PARASITE DE L'AFRIQUE DU SUD ?

La SFM va parrainer les États généraux

Finalement, c'est la Société franco-manitobaine qui parrainera les États généraux. Le mandat et l'échéancier de ce remue-méninges sur l'avenir de la francophonie seront connus fin août, après la prochaine réunion du conseil d'administration de la SFM.

Voilà plusieurs mois que le principe des États généraux est acquis au sein des associations franco-manitobaines. Cependant, le rôle précis que devait jouer la SFM n'était pas clair. Les discussions conduites avec une vingtaine de responsables d'associations n'ont pas permis de dégager une ligne directrice précise.

"On s'est aperçu, explique le président de la SFM, qu'un comité ad hoc et consultatif comme le comité des présidents des associations franco-manitobaines ne permettrait pas d'assurer le bon fonctionnement de la tenue des États généraux".

"D'ailleurs, poursuit Réal Sabourin, ça relève de la SFM de vérifier auprès de la communauté quelles sont les démarches à suivre pour le long terme. Car la SFM est l'instrument de la communauté. C'est donc à la SFM que revient la responsabilité de prendre le leadership."

La Société franco-manitobaine a ainsi décidé de mettre sur pied un comité ad hoc qui devra, d'ici la prochaine réunion du conseil d'administration fin août, établir le mandat et préciser la marche à suivre des États généraux.

B.B.

On s'en tire bien dans La Montagne

Les défis posés aux foyers

Dans les prochaines semaines, André Brin va examiner la situation des foyers où résident les francophones.

À cause du vieillissement de la population, de nouvelles maladies, les foyers pour personnes âgées ont pris, ces dernières années, un rôle de plus en plus important.

Essentiellement, pour comprendre la situation, il faut savoir que les 188 foyers au Manitoba offrent plusieurs types de services.

Certains résidants n'ont besoin que de soins minimums. Ils ne nécessitent qu'une présence occasionnelle d'un membre du personnel médical. D'autres réclament un plus grand degré de soin.

Les foyers existent pour toutes ces personnes âgées qui ont besoin de soins personnels ou médicaux.

Dans La Montagne, deux foyers sont au service des francophones: le Foyer Notre-Dame et le Pavillon Saint-Claude. Sur la carte tracée par le ministère de la santé, La Montagne fait partie de la région centrale qui s'étend de la frontière (*au sud-est de Winnipeg*), incluant Morris, Emerson, Morden, jusqu'à la région de Portage-la-Prairie (*au nord*).

Les deux foyers francophones de la région centrale peuvent servir d'exemples pour démontrer le rôle toujours croissant des foyers. Jacqueline Théroux, la directrice au Foyer Notre-Dame depuis dix ans, souligne l'arrivée de nouvelles maladies, dont la maladie de Alzheimer. De plus en plus, il faut de nouveaux experts et de nouveaux services.

En plus des nouvelles maladies, les foyers doivent réagir aux besoins d'une population vieillissante. Le Foyer Notre-Dame a mis sur pied, il y a deux ans, un programme de soins à domicile (*home care*). Ce programme permet à certaines personnes âgées de rester chez elles plus longtemps tout en recevant des soins nécessaires du personnel du Foyer.

Les solutions aux problèmes

Au Pavillon Saint-Claude, la directrice, Yvonne Laurent, aimerait pouvoir établir un programme semblable. Ce programme, le *"adult day care"*, permettrait aux personnes d'âge d'or qui restent à domicile de passer des journées au Pavillon et de bénéficier des services.

Ce sont justement des programmes comme les soins à domicile que le gouvernement envisage comme solutions à la surcharge des foyers dans les années à venir. Avec un plus grand nombre qui demeure à domicile, le personnel des différents foyers pourra mieux servir ses résidants.

À Saint-Claude, les quelque quinze employés peuvent passer plus de temps avec les résidants puisqu'il n'y a que 18 patients. D'après Yvonne Laurent, le personnel fait son possible pour rendre le foyer comme la maison. Cependant, en rentrant au foyer, les personnes âgées perdent beaucoup de leur indépendance. "En restant plus longtemps chez elles, c'est une vie plus pleine", ajoute Yvonne Laurent.

Avec le surcroît de charges pour les foyers, ce n'est pas surprenant de voir que les dépenses du gouvernement ont augmenté de 80 pour cent depuis 1980 dans le domaine des foyers. En 1985, les foyers au Manitoba ont reçu 145 862 000$ de la province.

À Notre-Dame-de-Lourdes, l'argent a permis au Foyer d'assurer les services d'une infirmière en psycho-gériatrie et d'un docteur expert en gérontologie. Les nouveaux services ou soins ne viennent jamais trop tôt, souligne Jacqueline Théroux.

André BRIN

Les foyers en statistiques

Les foyers	Nombre de lits	taux d'occupation	1980 argent versé	1985 argent versé
Foyer Notre-Dame	65	98.8	678 216	1 045 000
Pavillon Saint-Claude	18	98.9	-	450 000
Total (foyers francophones)	83	98.8	678 216	1 495 000
Total (région centrale)	756	99.2	6 398 263	12 467 351
Total (province)	8 325	98.9	80 427 049	145 862 000

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre premier

Léonie

Août 1985. Léonie Lambert et sa plus jeune fille, Marguerite, attendent la visite de Gabriel, qu'elle n'ont pas revu depuis quinze ans. Le jour d'avant, Louis Lambert, père de Marguerite et de Gabriel, et époux de Léonie, est décédé dans un accident de travail.

Debout devant la porte d'entrée de la petite maison sur la rue Giroux, Gabriel ne savait pas s'il devait tout simplement frapper et entrer, ou attendre qu'on l'invite à l'intérieur. C'était la première fois qu'il envisageait une telle situation.

On n'a pas besoin de frapper avant d'entrer chez soi, pensa l'enfant prodigue de la famille Lambert. Malgré les années, rien dans les alentours ne l'obligeait à croire qu'il frappait ailleurs que chez lui. Il y avait toujours les mêmes saints-josephs dans les parterres. Entre le trottoir et la rue, le même vieil orme qui cachait les rayons du lampadaire de la rue. Le même crépis blanc tacheté de vert sur les murs de la maison.

Pourtant, après une absence de quinze ans, peut-on toujours appeler ça son chez soi, s'interrogea le visiteur d'Edmonton. Est-ce que Man aurait vieilli? C'était cette drôle de préoccupation qui l'avait hantée depuis son départ. Revenir pour retrouver ses parents vieillis l'épeurait, sans qu'il puisse savoir pourquoi.

Maintenant, la situation était d'autant plus difficile que sa mère serait seule. Comme sa mère à elle, la veuve de la rue Jeanne d'Arc. Une Marie-Louise dans une plus petite maison.

Pas que Gabriel trouvait sa grand-mère peu sympathique. C'était plutôt le contraire. Souvent Marie-Louise Langlois l'avait émerveillé. Surtout lorsqu'elle racontait les histoires du vieux Charles-Eugène, son époux disparu. Il y avait tout un monde imaginaire peuplé de mines d'or, d'alambics en campagne, de salons littéraires organisés par certaines personnes bien connues de Saint-Boniface.

C'était facile de parler avec mémère Langlois. Il s'agissait tout simplement d'écouter, de poser quelques questions, de lui lancer de temps à autres quelques remarques sur lesquelles elle pouvait feindre d'être scandalisée. Tourner en boutade ce qui réellement me tient à coeur est devenu mon seul moyen de communication, avait conclu Gabriel.

Avec Léonie, sa mère, c'était une toute autre situation. Il était impossible à Gabriel de lui confier quoi que ce soit. Il ne pouvait concevoir sa mère autrement qu'avec un mélange d'amour et de pitié. Pas autrement qu'avec une tristesse, qui l'avait habité depuis qu'il avait commencé l'école. Une tristesse qu'il fuyait depuis quinze ans.

Il ne pouvait pas se convaincre que sa mère était heureuse, puisqu'au delà des soins que Léonie prodiguait à son époux et ses enfants, elle n'avait nul autre intérêt, nulle autre source de bonheur. Gabriel refusait de voir sa mère comme une personne, comme lui, fait de chair et d'os, avec la même gamme d'émotions, de désirs, de plaisirs et de déceptions.

Admettre que sa mère était humaine aurait été, pour Gabriel, l'admission d'un échec. Tant et aussi longtemps que Léonie Lambert existait uniquement comme une fabrication de son esprit, Gabriel n'avait pas besoin d'accepter la réalité. S'il ne pouvait pas communiquer avec ses parents, c'était peut-être en grande partie de sa faute. Orgueilleux comme il était, il n'aura pas pu leur dire que ça n'allait pas ou, que, oui, il avait besoin d'un coup de main pour quelque chose...

Il était seul maintenant. Seul, debout devant la porte. Seul à décider s'il devait frapper et entrer, ou attendre à ce qu'on l'invite à traverser le seuil, casquette à la main. Seul à trouver les mots qui conviendraient en réponse aux paroles imprévisibles de sa mère.

Comme toutes les autres fois dans le passé, Gabriel décida de prendre la solution qui lui permettait de remettre à la dernière seconde l'inévitable.

Il frappa timidement à la porte et attendit.

(À suivre...)

51 52

Les beaux souvenirs du camp Notre-Dame

Retournons en arrière. Partons pour le camp Notre-Dame.

Une à une les autos s'arrêtent devant la Cathédrale. Les autobus sont déjà là. Les moniteurs et monitrices, sifflet au cou, se hâtent de nous rassembler.

Les initiés retrouvent leurs copains des années précédentes et les nouveaux-venus se tiennent à part, appréhensifs, en espadrilles toutes neuves.

Maman revoit pour une dernière fois la liste des choses à apporter et papa surveille la marmaille, soulagé de ne pas avoir à conduire l'autobus jusqu'à la Plage Albert. On embarque, les moniteurs entonnent une chanson à répondre et on y va.

Au son du réveil, les yeux mi-clos, on se rend au grand chalet pour le déjeuner. Le bénédicité, le chocolat chaud, chansons... Quelle table sera la première à finir? On se brosse les dents à "l'abreuvoir" et on se hâte de nettoyer la cabine et la cour. On cherche même à décorer notre terrain de pierres et de fleurs. Tout ça pour l'inspection.

L'inspection, moment solennel. On s'aligne devant nos cabines, personne ne respire. Les moniteurs, le regard sérieux, font le tour. Quelqu'un ricane. Ils examinent nos lits, découvrent les chocolats et les chips cachés dans nos bagages, vérifient l'épaisseur de sable sur le plancher et finissent par inspecter notre tenue. On gagne des points, on perd des points: à la fin du camp, le groupe qui en a accumulé le plus gagne un prix.



Paulette Théberge

AVEC STYLE

Ce sont les musulmans contre les chrétiens; les blancs contre les Indiens; les Espagnols contre les Astèques. Quelle cabine sera la meilleure, quel côté emportera la victoire? Le grand jeu c'est la véritable guerre, frère contre frère, ami contre ami; c'est le combat jusqu'à la mort. La vie, c'est ce foulard de couleur inséré dans la ceinture.

Les plus agiles guident leurs captifs à la prison et passent plusieurs mauvais moments en duels avant de se faire arracher le foulard. La stratégie, les coups brillants, l'esprit d'équipe mènent à la victoire.

Le lac est souvent calme, quelquefois enragé. Qui peut sauter les vagues? Plusieurs apprennent à nager, à plonger, à sauter de la plate-forme. De la plage, on voit toujours l'île au diable, île mystérieuse, sujet épeurant des histoires qu'on entend autour du feu de camp.

On se rencontre tous autour du feu. Les membres de chaque cabine ont préparé une saynète. On se costume, on ne se reconnaît plus. On fait rire les autres. On se raconte des horreurs et toutes les farces plates imaginables et on chante, on chante toujours. On finit avec le chocolat chaud et "bonsoir les amis, bonsoir".

Les chasses au trésor, l'angélus, l'artisanat, les olympiques, les causeries, la soirée des prix. C'est le grand plaisir, ça fait de beaux souvenirs. On quitte les amis en espérant les retrouver l'été prochain... au camp.

TERRE à TERRE

Les 5 problèmes de l'été

Des requêtes téléphoniques que reçoit "Horticultural Inquiry", un service de conseils offert par l'Université du Manitoba, on peut identifier cinq problèmes qui chicotent les amateurs de l'horticulture ces temps-ci.

Les érables, pommiers, peupliers et saules qui ne sont pas originaires de cette région ont subi beaucoup de dommages durant l'hiver. Ce n'est que durant les dernières semaines que ces dégâts se sont manifestés.

Ce qui est arrivé, explique Ian Plischki, l'un des responsables du service, c'est qu'avec le dégel en février, certains arbres sont sortis de leur période de sénescence. Avec le retour du froid, les arbres ont été endommagés.

Il n'y avait pas de problèmes tant et aussi longtemps que le printemps était frais et humide. Mais, avec l'arrivée de la période chaude et sèche, presque la moitié des nouvelles pousses ont été tuées par le stress.

La solution? Il faut arroser et fertiliser les arbres en question. On suggère aussi de tailler la moitié des branches endommagées. Et d'attendre le printemps prochain afin de voir si le problème est aussi sévère qu'on le croit présentement.

Précautions

Beaucoup de gens s'inquiètent aussi pour leurs sapins, poursuit Ian Plischki. Le feuillage a bruni durant l'hiver. À ce chapitre, il n'y a vraiment rien qui puisse être fait. Sauf prendre ses précautions à l'automne. Il s'agit tout simplement de bien arroser les arbres avant le gel d'hiver. Et surtout de ne pas ajouter d'engrais chimique à l'automne.

Côté insectes nuisibles, vérifiez vos bouleaux. La mineuse du bouleau (*birch leaf miner*) et les térébrants (*bronze birch borer*) pourraient leur rendre la vie difficile cet été. De ces deux insectes nuisibles, c'est le térébrant qui pourrait causer le plus de tort. Puisque cette bibitte s'attaque aux nouvelles pousses, tandis que la mineuse s'attaque seulement aux feuilles.

On peut contrôler ces insectes en appliquant du Malathion ou du Cygon. Vous n'avez qu'à suivre religieusement les directives du fabriquant, telles que prescrites sur l'étiquette de ces produits.

Enfin, à en juger par les appels que reçoit "Horticultural Inquiry", ce n'est pas une année à jardin. Les pauvres plantes ont été coincées entre deux extrêmes. Il y a un brunissement des feuilles de betteraves, par exemple.

Ce n'est pas une maladie, explique Ian Plischki. Puisque le printemps a été très frais, les petites plantes ne se sont pas endurcies à temps pour les grandes chaleurs de juin.

Lucien CHAPUT

Ça comptait, le premier million

Le million magique. La caisse pop de Saint-Boniface a réussi à l'atteindre en juin 1963, exactement 25 ans après sa fondation. Un vrai jubilé d'argent!

Le seuil psychologique du million a été franchi à une époque où les bonnes affaires se multipliaient pour la caisse. D'importantes rénovations avaient été entreprises dans l'édifice du boulevard Provencher. Un nouveau système de comptabilité était mis en place. Maurice Therrien était le gérant depuis le 1er janvier 63.

"On a fait pas mal de changements. On voulait transmettre une image d'amélioration. C'était vraiment une grosse, grosse affaire d'avoir un million. Saint-Boniface était dans les 7 ou 8 premières caisses à devenir millionnaire. On trouvait que c'était vraiment quelque chose!". 2200 personnes étaient membres.

"C'était le temps où les caisses ont commencé à évoluer. Les caisses opéraient partout, mais elles n'avaient pas une grosse envergure. Mais on sentait qu'on commençait à prendre de l'envergure: le compte chèque était en place, on introduisait le dépôt à terme. Les caisses rendaient tout un éventail de services," ajoute l'actuel directeur général de la Fédération des caisses populaires.

C'ÉTAIT LES 60

Résultat: "Les gens commençaient à nous voir comme une véritable alternative aux autres institutions. Il n'était plus seulement question d'un petit prêt de 200$ ou 300$. Une personne pouvait aller à la caisse et faire toutes ses affaires," analyse le gérant de Saint-Boniface de 1963 à 1969.

Maurice Therrien. L'évolution des 60

Jean-Baptiste Poitras siégeait au conseil d'administration de la caisse lorsqu'elle a dépassé le million. Il était particulièrement bien placé pour savoir qu'il avait fallu attendre 25 années pour conquérir le premier million. Parce que l'ancien acheteur d'épicerie pour Westfair Food faisait partie du groupe qui avait lancé la caisse. Il est d'ailleurs vraisemblablement le seul membre fondateur encore vivant.

"Le but de la caisse, c'était d'aider nos Canadiens français, ceux qui étaient dans le trouble. On a aidé plusieurs personnes de Saint-Boniface. L'avantage avec la caisse, c'est que c'était plus facile d'obtenir un prêt. L'objectif a été atteint."

"Aujourd'hui, la caisse est une des plus grosses. Elle a eu ses problèmes, mais il y a un bon membership. La caisse n'a jamais eu de problèmes de membres. Oh, il y a eu quelque mauvais prêts. On s'est fait jouer par quelques-uns, mais ça arrive partout. Les banques ont leurs problèmes aussi," commente l'octogénaire. "On était un bon groupe de gens intéressés à l'affaire. Quand les gens sont intéressés, ça marche. Nos assemblées étaient vraiment bonnes... On avait une sortie par année: le groupe allait souper en dehors. C'était la paye pour l'année! Parce que personne ne recevait quoi que ce soit..." Jean-Baptiste Poitras a quitté le conseil d'administration de la caisse en 1965.

Bernard BOCQUEL

Ils ont dit...

Les célébrations du 25e de la caisse, couplées avec le premier million, ont donné lieu à des commentaires vibrants.

Ainsi, "le président de la première heure et président du million", Raymond Bernier a expliqué, indique **La Liberté et le Patriote**, que "l'important n'est pas de posséder, même coopérativement, un million de dollars, mais de savoir et de vouloir s'en servir pour le bien supérieur de toute la communauté franco-manitobaine. En ce sens, il serait bon maintenant de viser plus haut, aux 2e et 3e millions, pour toujours mieux servir nos membres et, éventuellement, la population française de cette province".

Pour sa part, l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé et conseiller moral, a apporté "un message de félicitations aux 'millionnaires' de sa paroisse qui ont si bien appliqué les principes doctrinaux de la doctrine sociale de l'Église, gardant aux biens temporels leur valeur propre et aussi leur orientation vers les biens supérieurs patriotiques, humains et chrétiens".

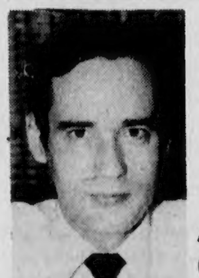
Des chiffres et des dates

C'est en 1936 qu'un groupe de citoyens de Saint-Boniface s'est sérieusement mis à la tâche, en utilisant les principes des groupes de discussion, pour créer une caisse populaire.

Le 22 avril 1937, ces personnes tenaient une première assemblée générale pour jeter les bases de la caisse. La charte, préparée par le magistrat Henri Lacerte, était prête un an plus tard, le 14 mai 1938.

Les membres du premier conseil d'administration élu le 31 mai 1938: Raymond Bernier (*président*), Jean Trudeau, Jules Demers, Jos St-Hilaire, Jean Ledoux, Jean-Baptiste Poitras, E. Lambert, A. Jodoin et Elzébert Dumont. Au conseil de surveillance on trouvait: Henri Lacerte, Camille Fournier, Roméo Dubreuil. À la commission de crédit siégeaient: Roland Couture, Arthur Vermander et Jules Turenne.

Le premier rapport financier de juin 1938 précisait: 173$ en parts sociales, 5$ en épargne et 20$ accordés en prêt. Aujourd'hui (*30 avril 1986*) l'actif de la caisse de Saint-Boniface (*succursales Provencher, Parc Windsor et Précieux-Sang*) s'élève à plus de 52 millions de dollars; les prêts aux sociétaires se chiffrent à 45 millions. La succursale Provencher compte 4920 membres. (*Parc Windsor: 1860; Précieux-Sang: 1760*).



La semaine prochaine

Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

Comment lire les états financiers

L'étoile sur fond vert

Un voile noir a couvert le début du mois de juin 1963. La chrétienté perdait un de ses chefs, le pape Jean XXIII, au moment où l'Église catholique engageait une révision en profondeur.

Cependant, dès son élection le 21 juin, le cardinal Giovanni Battista Montini s'engageait immédiatement à poursuivre le concile Vatican II. Le nouveau pape optait pour le nom de Paul VI.

Le successeur de Pierre déclarait notamment: "Notre tâche, avec l'aide de Dieu, ce sera de mettre tout en oeuvre pour le maintien du grand bien de la paix entre les peuples."

****

Il faut un drapeau pour le centenaire du Canada. Les projets ne manquent pas. L'une des propositions: "quelque chose de typiquement canadien, rapporte **La Liberté et le Patriote**: l'étoile polaire, en vert sur fond blanc".

Son inventeur rejette la feuille d'érable "parce qu'elle n'existe pas dans certaines provinces, alors que l'étoile polaire est visible à toutes les provinces, actuelles ou futures, elle est unique, tout comme le pôle magnétique canadien auquel elle est étroitement associée".

****

Des extraits de **La Liberté et le Patriote** sans noms, ce serait comme une soupe aux pois sans sel. Voici donc, au hasard, les finissants francos du Collège de Otterburne: Maurice Bazin, Jean Baumont, Roland Bisson, Richard Bourrier, Donald Bernard, Clarence Catellier, Normand Catellier, Gérald Delorme, Maurice Desaultels, Réal Fillion, Gérald Fontaine, Guy Lacasse, Maurice Lavigne, Henri Marchessault, Gérald Pantel, Paul Paradis, Norbert Philippe et Raymond Poirier.

Raymond Poirier, de Otterburne, l'actuel président de la Commission nationale des parents francophones, a suscité le petit commentaire suivant: "Malgré une santé un peu débile, il s'est rendu au terme de ses études secondaires. Il s'est déjà inscrit à l'Institut pédagogique de Winnipeg en vu d'enseigner dans un an."

B.B.

Le projet de loi pour aider les fermiers en difficulté

La pression sera placée sur les banques

Lors de la campagne électorale provinciale, les néo-démocrates ont promis d'assister les fermiers manitobains en crise financière. Avec la Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales," les moyens sont maintenant connus. Mais pas encore de tout le monde.

Le ministre de l'agriculture, Billie Uruski, a présenté le projet de loi en réponse à une crise financière dans le domaine agricole. Avec la chute du prix du blé, une action devenait de plus en plus urgente.

La loi a trois objectifs essentiels, explique le ministre. En premier lieu, elle cherche à établir une base législative pour renforcer le fermier manitobain et les comités de fermiers.

Deuxièmement, la loi permet aux tribunaux et à un nouveau comité de médiation de revoir les saisies d'hypothèques (*entre autres*) et de recommander d'autres solutions possibles.

Troisièmement, le gouvernement veut instituer un moratoire, c'est-à-dire un délai, pour freiner les saisies de propriétés de fermiers par les banques.

Surtout, le ministre espère que la nouvelle loi entraînera une nouvelle attitude dans la communauté bancaire. "Il faut améliorer la communication entre les banques et les fermiers. Jusqu'à présent, il n'y avait rien qui obligeait les banques à négocier avec le fermier. Avec la nouvelle législation, une banque sera mal vue par la Cour si elle n'a pas engagé de négociations."

Un tigre

Dans le passé, les banques fonctionnaient sur une base volontaire dans les négociations. C'était au fermier de prouver à la banque qu'il était capable de gérer sa ferme. Maintenant, avec la nouvelle loi, la banque doit prouver l'incompétence d'un fermier.

Étant donné que le projet de loi est encore très récent, la communauté agricole n'est pas prête à réagir avant de faire des études plus poussées. Pendant l'hiver 1985-1986, Billie Uruski a rencontré 1100 représentants de la communauté agricole. D'après lui, 80 pour cent des participants aux 14 réunions approuvaient les objectifs du gouvernement.

Le projet de loi ne peut pas cependant rejoindre toutes les banques. Le gouvernement du Manitoba effectue des démarches auprès du gouvernement fédéral pour qu'il modifie sa politique. Le ministre décrit la loi fédérale comme un "tigre sans dents".

"On demande seulement que le fédéral passe une loi qui permettrait à n'importe quelle province d'administrer des organismes nationaux agricoles dans la province même."

"Ce qui est à retenir, c'est qu'on vise un traitement juste et égal des affaires des fermiers. C'est un changement de responsabilités du fermier à la banque."

"Le dernier budget a mis de côté 6,5 millions de $ pour venir en aide aux fermiers en crise financière. Cet argent est destiné aux fermiers qui ont déjà démontré, dans le passé, de la compétence en gestion. Certains de ces fermiers compétents sont en crise pour des raisons qu'ils ne peuvent pas contrôler. On espère que ce fonds permettra à ces fermiers de survivre à la crise."

André BRIN

La soeur avec le coeur

C'est un petit souvenir qu'elle avait partagé avec sa mère seulement. Un petit souvenir qui résume complètement ses 44 années de vie religieuse et ses 38 ans dans l'enseignement. Petit souvenir que j'avais promis d'oublier une fois l'interview terminé.

Pourtant, l'image de Zélie Ruest, à l'âge de six ans, debout sur une chaise, fixant les images de différentes religieuses publiées sur un calendrier de **La Liberté** durant les années 30, disant à sa mère: *je veux être une soeur avec un coeur*, ne pouvait pas s'oublier.

Zélie Ruest avait oublié cet instant de sa jeunesse passée à Saint-Pierre-Jolys. C'est sa mère qui le lui a rappelé lorsqu'elle a fait profession chez les Soeurs Missionnaires Oblates en 1942. En lui disant tout simplement: *tu l'as eu ton coeur*. Car à l'époque, il y avait un écusson du Sacré Coeur sur le devant de l'habit des soeurs oblates.

ILE-DES-CHÊNES

Il faut dire que, abstraction faite de l'épisode lorsqu'elle avait six ans, Zélie Ruest n'avait vraiment pas songé sérieusement à se faire religieuse. "Un jour, raconte-t-elle, je suis allée visiter mon frère, le père Charles Ruest, à sa mission à Camperville. Ce qui m'a frappée, c'était la charité qui existait entre les soeurs. Leur travail, l'union entre elles et leur dévouement envers les pauvres m'ont émue."

À un point tel que Zélie Ruest se décida, en l'espace d'une semaine, d'entrer dans cette congrégation qui oeuvraient à Camperville: les Missionnaires Oblates.



Soeur Zélie Ruest, m.o. 'L'enfant a toujours du bon...''

En tant que religieuse, elle débuta à la mission indienne de Lestok en Saskatchewan. "On m'a confié une classe, explique soeur Zélie Ruest. J'y ai pris goût." Et comme religieuse d'une congrégation qui "m'a toujours permis d'être moi-même", elle a aussi enseigné à Sioux Narrows en Ontario, à Marie-Reine en Alberta, à Otterburne, et 21 ans à Ile-des-Chênes.

Bien qu'elle ait enseigné à tous les niveaux, soeur Zélie Ruest a toujours préféré enseigner aux plus petits. "En deuxième et troisième année, c'est à cet âge qu'on les forme. Je me suis fait religieuse pour aider à former la jeunesse. C'est quand ils sont au primaire qu'ils ont besoin de formation."

Le secret pour être une bonne enseignante? "Il faut aimer l'enfant, affirme la supérieure, pendant deux mandats, de la maison des Soeurs Oblates à Ile-des-Chênes. Il faut que tu aimes enseigner. Ce n'est pas seulement donner une leçon, c'est de connaître l'enfant."

PORTRAIT

"Mes élèves, je les traite avec amour. Il faut traiter les jeunes comme des êtres humains. Il y a du bon chez tous les enfants. En enseignant, il s'agit d'aider l'enfant à découvrir chez lui-même ce qu'il y a de bon."

"Ça me fait de quoi de les laisser," confie soeur Zélie Ruest, qui quitte l'enseignement à la fin du mois de juin, tout en laissant sous-entendre qu'elle fera son tour à l'école de temps à autre lorsqu'on aura besoin d'elle.

D'alleurs, elle ne compte pas quitter le village d'Ile-des-Chênes de sitôt. Ce village où "il y a beaucoup d'union, beaucoup d'entraide. Ce village où, "dès qu'il se passait quelque chose à l'école, les parents étaient là pour aider."

Ça prend du coeur pour en voir d'autres...

Lucien CHAPUT

Les études reçoivent de bonnes notes

Pour la très forte majorité des quelque 350 finissants des écoles secondaires franco-manitobaines, les études ne sont pas du tout terminées. 65 pour cent des finissants ont déjà confirmé qu'ils se relanceront dans les études dès septembre 1986.

Des quelque 350 finissants, 229 élèves s'incriront à des programmes universitaires ou communautaires.

Soulignons aussi que des 114 étudiants qui travailleront l'an prochain, il y a un groupe important qui retrouvera des confrères de classe dans une année ou deux.

Les tendances dans les différentes régions où existent des écoles franco-manitobaines se ressemblent. Mais il reste que certaines caractéristiques méritent d'être soulignées pour chaque division scolaire.

Dans la Montagne, où se trouvent le Complexe Saint-Claude, l'Institut Collégial Somerset et l'Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes, les études ont été le choix populaire.



Le chancelier de l'Université, Henry Duckworth, remet la Médaille d'or de l'Université à Daniel Bahuaud.

(Durant la collation des grades au Collège universitaire de Saint-Boniface.)



Le professeur André Fréchette, représentant de l'Association des anciens/anciennes du Collège de Saint-Boniface, remet le prix de l'Association à Réjean La Roche.

(Durant la collation des grades au Collège universitaire de Saint-Boniface.)

Au Complexe Saint-Claude, le directeur, Kelly Dupasquier, a souligné l'influence de l'agriculture sur les choix d'étude. Un groupe imposant poursuit, en effet, des études en agriculture.

Les Instituts collégiaux de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes comptent un groupe majoritaire qui retournera aux études dès septembre. Jules Poiron, étudiant en douzième année à l'Institut Collégial Somerset, remarque que cette majorité confirme que les étudiants reconnaissent la difficulté de retourner aux études après une année de relâche.

L'École secondaire La Broquerie, l'École Pointe-des-Chênes et le Collège Régional Gabrielle-Roy font partie de la division Seine. Ici encore, l'accent est placé sur les études post-secondaires.

Ceci représente une continuation des dernières années. Gilles Normandeau, le directeur de l'École Pointe-des-Chênes, indique que la proportion d'étudiants qui poursuivent leurs études augmente d'année en année. Il ne semble pas que ce phénomène se renversera dans les prochaines années.

Dans la région de la Rouge, où se trouvent l'Institut Collégial Saint-Pierre et l'Institut Collégial Saint-Jean-Baptiste, les étudiants bénéficient de l'expérience des anciens.

Albert Déquier, le conseiller à l'Institut Collégial Saint-Pierre, souligne qu'avec des petites communautés, les finissants des années passées restent en contact avec les plus jeunes.

Dans Turtle River, le groupe de finissants de l'Institut Collégial Sainte-Rose-du-Lac entend poursuivre une variétés de carrières. Marilyn Hogue, étudiante en douzième année, pense que la variété des choix souligne la variété d'intérêt.

Les écoles secondaires de Winnipeg ont plusieurs caractéristiques qui valent d'être soulignées. Les écoles en question sont Windsor Park Collegiate (*section française*), le Collège Béliveau, l'École Précieux-Sang et le Collège Louis-Riel.



Le professeur François Lentz, représentant du Consul de France à Edmonton, remet le Prix du Gouvernement français à Monique Fillion.

(Durant la collation des grades au Collège universitaire de Saint-Boniface.)

La viabilité

Au Collège Béliveau, c'est presque l'unanimité. Seulement un étudiant de la douzième année ne poursuivra pas ses études. Et, de plus, c'est un cas spécial, puisque cet étudiant s'adonnera au sport.

Le Dr Linda Asper, la directrice au Collège Béliveau, n'est pas surprise par cette majorité imposante. Les étudiants au Collège placent beaucoup d'importance sur les études.

Claude Laurin, le conseiller à l'École Précieux-Sang, fait la remarque que, de plus en plus, les finissants songent à poursuivre leurs études en français. Les finissants reconnaissent de plus en plus la viabilité de telles études.

Le plus grand groupe de finissants appartient au Collège Louis-Riel, qui compte quelque 110 étudiants. Avec un groupe aussi grand, ce n'est pas surprenant que la variété s'impose. 12 étudiants ont déjà indiqué leur intention de quitter le Manitoba pour poursuivre des études spécialisées (*droit, cuisine, journalisme*).

Paul Préfontaine, le conseiller du Collège Louis-Riel, signale que d'habitude seulement une demi-douzaine d'étudiants quittent la province. Mais quand des étudiants savent ce qu'ils veulent faire, ils peuvent prendre des cours plus spécialisés. Et, souvent, ces cours ne sont pas offerts en français au Manitoba.

André BRIN

30 ans plus tard

Un tour de chapeau pour les éternellement jeunes

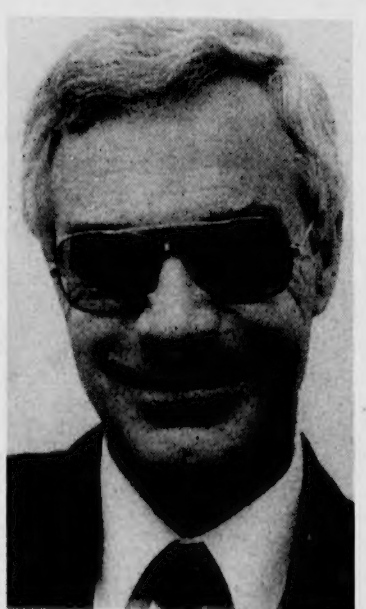
C'est une tradition chez les anciens élèves des Jésuites. Chaque dix ans, les finissants de la classe de rhétorique se réunissent. Pour jaser de leurs bons et mauvais coups lorsqu'ils étaient au Collège de Saint-Boniface.

Mieux connue sous le nom de Conventum de rhétorique, cette rencontre décennale est plus qu'une simple réunion de classe. "Quand tu as passé sept ou huit ans ensemble, explique Lucien St-Vincent, le secrétaire du Conventum de 1956, il y a beaucoup de liens d'amitié vraiment intenses qui sont créés."

On choisissait la classe de rhétorique, l'équivalent de la deuxième année d'université aujourd'hui, "parce que les élèves du Juniorat rentraient chez les Oblats après la rhétorique, poursuit Lucien St-Vincent. On perdait le quart de la classe."

"Aujourd'hui, la jeunesse n'a pas l'occasion, ni l'endroit, de créer des liens semblables, ajoute Wilfred Gosselin, président du Conventum. Il y a un manque. Il n'y a pas cette occasion de se frotter les épaules, 24 heures sur 24, 200 jours de l'année avec ses confrères de classe."

Chez les 25 rhétoriciens de 1956, ce frottement d'épaules a créé un groupe qui a donné du fil à retordre aux Jésuites du Collège. "On était des gars pas mal bruyants, raconte Lucien St-Vincent, très actifs, même un peu avant-gardistes."



Wilfred Gosselin, président du Conventum. "C'est un témoignage à la jeunesse, que les gens de cette époque-là sont encore plein de vie..."

'Ce qu'il y avait d'un peu particulier avec la classe de 1956, se souvient Wilfred Gosselin, c'est que c'était une des classes où il y avait le plus grand nombre de Junioristes. On avait l'influence oblate mêlée à l'intellectualisme jésuitique."

Ainsi la classe de rhéto de 56 a créé ses propres armoiries qu'elle a réussi, non sans difficultés, à substituer aux armoiries traditionnelles des Jésuites. "On a aussi réussi à faire accepter une devise en français, relate Wilfred Gosselin. Plutôt qu'une devise en latin, comme ça avait toujours été le cas auparavant."

Les "éternellement jeunes"* (*la devise de la classe de 1956*) se rencontreront pour la troisième fois le vendredi 4 juillet au soir (voir le **Calendrier provincial**). Pour accrocher le cadre du Conventum dans l'entrée principale de leur ancien collège.

Et sans doute, pour raconter quelques histoires. Comme la fois où ils avaient guéri Raymond Painchaud de son retard chronique aux offices divins.

"Painchaud arrivait toujours en retard à la messe, raconte Wilfred Gosselin. Alors un soir, on a pris le câble de sauvetage et on a attaché Painchaud dans son lit. On a déménagé le lit devant la porte du dortoir des jeunes. Au matin, il y a eu un de ses empilements! Après ça, Painchaud arrivait à la messe à temps!"

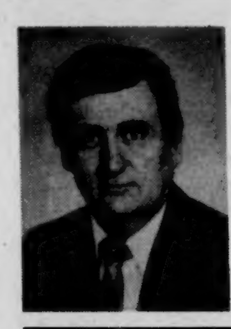
Lucien CHAPUT

* *Les éternellement jeunes, ce sont: Léon Arbez, Jean-Léon Bruyère, Léo Fontaine, Maurice Marchand, Bruno Lagacé, Clément Gauthier, Raymond Arcand, Florent Beaudette, Paul Desrosiers, Georges Duguay, Marcien Ferland, Laurent Gagné, Wilfred Gosselin, Gérard Lécuyer, Gérard Rioux, Claude St-Jacques, Lucien St-Vincent et Gilles Savoie.*

*Bien qu'ils ne soient pas de la partie cette année, les éternellement jeunes, ce sont aussi: Ernest Létourneau, Denis Bédard, Léo Beaulieu, Jean Pennober, Raymond Painchaud, Gilles Marcoux et Georges Beaudry (**décédé**).*

École Lavallée

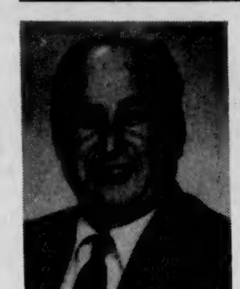
Division Scolaire Saint-Vital (Winnipeg)



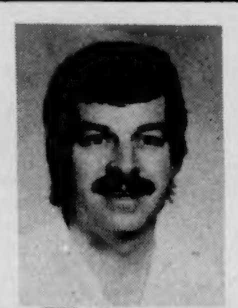
Félicitations,
Vous avez du talent; développez-le au maximum.

Bonne chance!

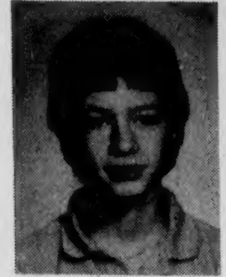
M. N. Boisvert
Directeur



M. R. Pantel
Directeur-Adjoint



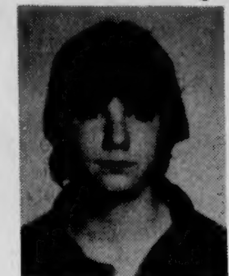
M. R. Marion
Titulaire



Marc Alary
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préféré: perogies
Loisirs: jouer un peu de golf
Ce qui me fâche le plus: Moammar Khadafy



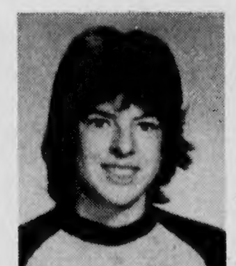
Nicole Arpin
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: pizza et slurpee
Sports: volleyball, piste et pelouse
Musique: «AC/DC», Beatles



Tony Bégin
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préféré: fruits de mer
Loisirs: courses à bicyclette, ski de fond
Ambition: être chirurgien



Michèle Bisson
En 10e: Collège Louis-Riel
Sports: ringuette et natation
Mon ambition: être vétérinaire
Ce qui me peine le plus: les devoirs



René Boily
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: pizza et «Black Forest Cake»
Musique préférée: Blues, Jazz, Rock
Loisirs: la musique



Nicole Cormier
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: volleyball, natation synchronisée
Mets préférés: mets italiens
Mon ambition: secrétaire d'avocat



Laura Courchaine
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: pizza
Loisirs: volleyball, quilles
Mon ambition: être professeur



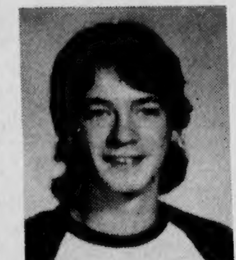
Michelle Couture
En 10e: Précieux-Sang
Loisirs: motocyclisme, ski nautique
Mets préférés: pizza, lasagne
Mon ambition: artiste, travail social



Denis Dondo
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préféré: pizza
Sports: cyclisme, hockey de salon
Ambition: être cuisinier



Colette Fillion
En 10e: Précieux-Sang
Mets préféré: pizza
Sports/loisirs: le plongeon, le volleyball
Ce qui me plaît le plus: aller à la plage avec mes ami(e)s



Guy Foubert
En 10e: Précieux-Sang
Loisirs: Tae-Kwon-Do
Musique: Iron Maiden, Kiss, Triumph, Keel
Ce qui me plaît le plus: battre mes adversaires



Jean-Paul Garand
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: l'art, la plage, mes amis
Préoccupation: la mort
Ce qui me plaît: couleur noire et la nuit
Ambition: être artiste



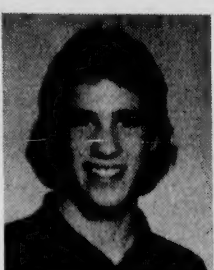
Danelle Gauthier
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: camper, marcher
Ambitions: décoratrice intérieure, vivre près de la mer
Ce qui me peine le plus: l'injustice



Lynne Gosselin
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: mets chinois
Loisirs: piano, dessiner
Ce qui me peine le plus: l'exploitation des pauvres



Pierre Gobeil
En 10e: South Winnipeg Technical Center
Mets préféré: spaghetti
Loisirs: chasse et pêche
Musique préférée: n'importe quoi
Ce qui me plaît le plus: la chasse



Danyel Guillou
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: jouer au hockey, aller à la ferme
Musique: Iron Maiden, Scorpions, Bryan Adams
Mets préférés: «steak» avec patates au four



Gisèle Hébert
En 10e: Précieux-Sang
Mets préférés: manger cuit à la maison
Sports: ski de fond; natation, bicyclette
Musique: AC/DC, Jimi Hendrix, The Who



Lianne Johnson
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préféré: pizza
Loisirs: magasiner, tennis
Ambition: journaliste à la télévision
Ce qui me peine le plus: la pauvreté



David Lafantaisie
En 10e: Précieux-Sang
Musique préférée: Van Halen, Led Zepplin
Loisirs: jouer de la guitare, écouter de la musique
Ce qui me plaît: conduire ma Honda



Ginette Larivière
En 10e: Miles «Mac»
Mets préférés: lasagne
Loisirs: marcher dans le parc
Musique préférée: «The Beatles», The Eagles
Ce qui me fâche le plus: la faim en Éthiopie



Miguel Lécuyer
En 10e: Précieux-Sang
Mets préférés: pizza, slurpees
Musique: Iron Maiden, Killer Dwarfs
Loisirs: jouer les tambours
Ambition: carrière en musique



Luc Lemoine
En 10e: Précieux-Sang
Mets préféré: la lasagne
Loisir: faire de la motocyclette
Ambition: vivre en Colombie-Britannique



Monique Lemoine
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: homard, pizza
Loisirs: tennis, bicyclette, la plage
Mon ambition: la médecine



Francine Martin
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: escargots
Loisirs: être avec mes ami(e)s
Préoccupation: guerre nucléaire



Denys Nault
En 10e: Précieux-Sang
Mets préférés: pizza et Slurpee
Vedettes préférés: Nicko McBrain
Musique préférée: Iron Maiden, Kiss et Stryper



Nicole Péloquin
En 10e: Miles «Mac»
Mets préféré: poulet
Loisirs: camper, magasiner
Sports: natation et la lutte
Mon ambition: garde-malade pour le Centre St-Amant



Colette Proulx
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préférés: pizza
Loisirs: badminton, bicyclette dessiner
Mon ambition: comptable



Cameron Rajotte
En 10e: Précieux-Sang
Loisirs: dessiner et écouter la musique
Musique: Iron Maiden, Kiss, Killer Dwarfs, Keel
Mets préférés: pizza et Coke



Chantal Rochon
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: ringuette, bénévole au Centre St-Amant
Mon ambition: travail social
Mets préférés: italiens



Charmaine Trudel
En 10e: Collège Louis-Riel
Loisirs: ringuette, magasiner
Musique préférée: Beatles, AC/DC
Mets préférés: mets chinois



Gabrielle Tétrault
En 10e: Collège Louis-Riel
Mets préféré: lasagne
Loisirs: le plongeon, le volleyball et le basketball, etc...
Musique préférée: Led Zepplin et Beatles

1985



1986

Voici un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens.

LE NOUVEAU N° 1 DE PETRO-CANADA

Un super sans plomb qui aide le moteur de votre voiture à tourner plus proprement, plus en douceur, plus longtemps.

Conformément à son engagement d'améliorer la qualité des produits automobiles, Petro-Canada lance un nouveau carburant qui permet aux moteurs complexes d'aujourd'hui de fonctionner comme prévu. C'est un carburant qui contribue à l'élimination des dépôts nocifs réduisant la puissance et la performance du moteur. Il prévient aussi la formation de dépôts dans les systèmes à carburateur et à injecteurs.

Résultats: conduite supérieure...mises au point moins fréquentes... frais d'administration réduits.

Voyez quel est l'effet du NOUVEAU n° 1, depuis le carburateur à la chambre de combustion, et vous comprendrez pourquoi il serait avantageux de l'adopter.

Légende

1. Arbre à cames
2. Culbuteurs
3. Poussoir hydraulique
4. Culasse
5. Soupape
6. Pompe à eau
7. Courroie de distribution
8. Piston
9. Distributeur
10. Chapeau de palier
11. Pompe à huile
12. Volant

A Carburateur:

C'est dans le carburateur que se fait le mélange air – carburant le mieux dosé pour le moteur: générant plus de puissance et limitant les émanations nocives. Comme le réglage du mélange est assuré par de minuscules passages dans le carburateur, les dépôts, dans le purgeur d'air du ralenti par exemple, peuvent entraîner des ralentis saccadés, des hésitations, le calage à l'accélération et l'emballement à vitesse de croisière. En débarrassant le carburateur de ces dépôts et en minimisant leur réapparition, le NOUVEAU n° 1 peut vous assurer une conduite améliorée, une performance plus régulière et un bon dosage du mélange.

De nombreuses voitures récentes sont équipées d'injecteurs. L'aiguille d'injecteur pulvérise le carburant dans l'orifice d'admission. Lorsque des dépôts s'accumulent sur l'extrémité de l'aiguille, la pulvérisation est réduite ou déformée. Il en résulte perte de puissance, hésitations, emballement, ratés, donc un mauvais rendement.

Le NOUVEAU n° 1, super sans plomb, peut débarrasser l'injecteur de ces dépôts et prévenir leur réapparition, afin que votre moteur puisse fournir la performance prévue.



B Collecteur:

L'accumulation de dépôts dans le collecteur d'admission prolonge la période de réchauffement du moteur, entraînant hésitation, calage et perte de puissance. L'élimination de ces dépôts accélère le réchauffement du moteur et permet un meilleur fonctionnement.

C Soupapes et orifices d'admission:

Des dépôts dans les soupapes et les orifices d'admission peuvent entraver l'alimentation du moteur et provoquer une perte de puissance, donc un fonctionnement médiocre. Dans un grand nombre de voitures, on a recours à la technologie dite de combustion rapide, et la performance est fonction de la propreté des soupapes et des orifices d'admission. Le NOUVEAU n° 1 protège soupapes et orifices d'admission contre la formation de dépôts et aide les moteurs à combustion rapide à fournir le rendement prévu.

D Émissions d'échappement:

En nettoyant le système d'admission et en éliminant les dépôts, le NOUVEAU n° 1 aide non seulement votre moteur à tourner plus en douceur et plus longtemps, mais il réduit les émissions d'échappement.

Le NOUVEAU n° 1 – un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens et une meilleure source d'énergie pour votre voiture. Passez chez le détaillant Petro-Canada ou Gulf participant et renseignez-vous sur le nouveau super sans plomb. Apportez le bon de cette annonce.

C'est notre façon de vous remercier d'essayer le NOUVEAU n° 1 de Petro-Canada.





4080651H





Après avoir laissé sa marque, Daniel Lavoie donne son nom

La nouvelle Terrasse au Centre culturel franco-manitobain, qui sera inaugurée le 1er juillet à 14h, sera dédiée aux jeunes. La dernière initiative du CCFM portera le nom de Terrasse Daniel-Lavoie.

"Un des aspects importants du mandat du Centre culturel franco-manitobain, c'est d'atteindre autant que possible les jeunes" explique Susanne Jeanson, la publicitaire. "Et Daniel Lavoie a éveillé beaucoup le goût de la chanson française chez les jeunes".

Susanne Jeanson fait évidemment référence aux spectacles remarqués que le natif de Dunrea a donnés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse en septembre 85.

Daniel Lavoie sera présent à la cérémonie d'ouverture. Il n'est pas prévu qu'il chante. Mais un public enthousiaste pourrait peut-être le convaincre de dire quelques mots en chanson...

En fait, ce sont Jacques Lussier et son orchestre, Monique Lacoste et Nicole Lafrenière et une équipe du 100 Nons qui assureront la partie musicale des cérémonies d'ouverture.

Les événements de l'après-midi ont été organisés dans une perspective familiale (*jeux, sports, le Cirque magique*). (*Consommations et nourriture seront disponibles. Détails au 233-8972.*)

Bien que le vernissage n'aura lieu que le 2 juillet, les expositions de Mary McGuire et Yvon Villarceaux seront déjà en montre.

Une dernière note côté peinture au CCFM: des cours de peinture sur tissu seront offerts du 2 juillet au 30 août par Luc Chateauneuf, un peintre autodidacte originaire de Saint-Pierre-Jolys. (*Lisa Desilets au 233-8972*).

B.B.



Daniel Lavoie à Saint-Boniface le 1er juillet

Elaine, Renée, Christian et Joan

La fête du Canada marquera le début de la saison estivale au Centre culturel franco-manitobain. Une saison qui va en partie se déplacer à l'extérieur du Centre, grâce à la Terrasse.

La Terrasse accueillera entre 12h00 et 13h00 le Théâtre du midi et à 24h00 le Théâtre de minuit, tous deux sous la direction de Louise Cloutier.

Le Théâtre du midi, c'est trois jeunes comédiens qui incarneront des personnages légendaires, réciteront des textes d'auteurs manitobains, diront de la poésie, exploiteront des chansons populaires.

Il s'agit d'Elaine Tougas, de Renée Bérard et de Christian Molgat. «Pour les trois jeunes, le théâtre vise un seul objectif: leur permettre d'apprendre à bien dire ce qu'ils disent. Ensuite, ils vont pouvoir jouer, avoir toutes les libertés d'interprétation possibles. On a une jeunesse qui veut faire du théâtre, mais qui généralement ne possède pas la langue», remarque Louise Cloutier.

Le Théâtre du midi encouragera aussi la participation directe du public. «On va donner au public une chance de s'exprimer dans toutes sortes de situations.» *(Théâtre du midi: de 12h00 à 13h00, tous les jours, sauf dimanche et lundi).*

Le Théâtre de minuit mettra en vedette Joan of Wellington *(Louise Cloutier)* qui improvisera avec le public qui aura, là, une véritable occasion de jouer. La scène: le grand salon de Joan of Wellington. *(Du lundi au samedi, sauf le mercredi, consacré à la lecture de poésie et de textes manitobains.)*

B.B.

Jacques Lussier en France

Ça serait sans doute exagéré de dire que Jacques Lussier est au ciel. Mais chose certaine, il est confiant d'avoir réussi une percée.

Ce guitariste saint-bonifacien représentera en effet le Canada au 8e Festival international de musique et danse qui se tiendra à Bordeaux, en France, du 12 au 27 juillet. 20 nations seront représentées.

Jacques Lussier, Michel Dorge, Normand Robidoux et Harry Vallitu donneront entre autres trois specacles devant plus de 10 000 personnes. Pour eux, jouer en Europe constitue une première.

"C'est le break, la grosse chance, une autre étape. Surtout que c'est un festival international. Il y aura beaucoup de producteurs d'autres festivals. Ça va nous exposer à un million de possibilités. Peut-être y aura-t-il moyen d'y retourner à chaque année?" (*Le groupe participera aussi, début août, à la Fête des fleurs de Ittre, près de Bruxelles.*)

L'ACCENT

Quelle genre de musique proposera-t-il? "Il y aura beaucoup de musique originale. Du folk, du funk, du rock, un peu de tout. En français." Le but ultime de ce musicien-chanteur de 23 ans? "Jouer autant que possible ailleurs, pour sortir de la province."

Dans le cadre de Folklorama, Jacques Lussier jouera à la Terrasse du Centre culturel franco-manitobain les 14, 15 et 16 août.

B.B.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

JUIN

Samedi 28

Sainte-Anne-des-Chênes: Après-midi d'activités organisées par l'Union nationale française et France-Canada au Lilac Motel & Campground; chacun apporte son pique-nique; tournoi de fers à cheval, mini-golf, piscine.

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: tournoi mixte de balle molle et activités pour les enfants.

Winnipeg: It Happened One Night (1934) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

Dimanche 29

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: déjeuner aux crêpes, activités sportives et Danse et Air Band à 20h30.

Lundi 30

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: tournoi masculin de balle molle, course de vélo-cross, feux d'artifice à 22h30.

JUILLET

Mardi 1er

Ile-des-Chênes: Fête du Canada, défilé de bicyclettes et d'animaux domestiques, jeux pour enfants, concours de bébés et feu d'artifice en fin de soirée au terrain de l'aréna de 10h à minuit. (Greg Steele: 878-3286)

Portage-la-Prairie: Fête du Canada, exposition de voitures anciennes au Village Mall de 11h à 17h.

Holland: Fête du Canada avec jeux, courses et BBQ au Centre communautaire de 15h à minuit. (Beverly De'Athe: 526-2063)

Steinbach: Fête du Canada avec défilé et festival de musique folk et religieuse au Musée mennonite de 9h à 20h. (P. Goertzen: 326-9661)

Saint-Norbert: Fête du Canada, pique-nique, promenade en canots et à cheval à la Salle communautaire, angle Ducharme et Pembina, de 16h à 23h. (Jim Cameron: 775-0111).

Winnipeg: Fête du Canada avec Ron Paley, Rocki Rolletti, Irish Stew, C-Weed et The Argyles suivit d'un feu d'artifice au parc Assiniboine, de 11h45 à 23h.

Winnipeg: Fête du Canada avec course de radeaux, bal populaire et le Kiddies Karnaval au Village Osborne de 10h à minuit.

Saint-Boniface: Fête du Canada avec théâtre, mime, spectacles, sports et feu d'artifice au Centre culturel franco-manitobain, de 14h à 1h du matin. (Dennis Connelly: 233-8972)

Fannystelle: 75e anniversaire de l'église. Messe à 15h. Pique-nique/souper au Centre communautaire. Feux d'artifice à la tombée de la nuit. (436-2099)

Holland: Concert de Fine Country Folk (qui a remporté la distinction du groupe de musique country le plus populaire au Manitoba en mars dernier) à 20h30 au Centre communautaire.

Dimanche 4

Saint-Boniface: Le Conventum de 1956 invite les anciens élèves de rhétorique de 1955 et 1957 et les finissants du Collège de Saint-Boniface de 1957 et 1959 à un vin-fromage en la Salle académique du Collège de Saint-Boniface à 17h. (Lucien St-Vincent: 269-4179, Wilfred Gosselin: 947-1341 et 256-4846)

Lundi 7

Treherne: Concert international d'étudiants en musique des États-Unis et du Canada organisé par la Tiger Hills Arts Association à 19h30 au Centre communautaire.

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randle N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette,
gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

GUS PAINCHAUD
assurances
— *vie — auto — incendie — etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous
composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons
en transmissions automatiques
domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba

(ATIM)

Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté,
c'est la façon
efficace de rejoindre
et d'élargir votre
clientèle
francophone!

Pour des
recommandations
précises, appelez-
moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos
besoins

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service
au 237-4823

David McNair

Comptables en management accrédités

R.T. Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

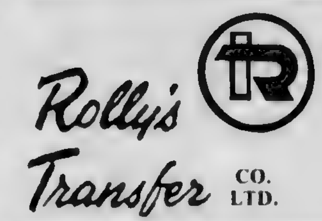
Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction,
et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau)
ou 233-1775 en soirée et
fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	**Tél.:**
Chemin du Périmètre	**255-0260**
C.P. 58	**Michael**
Saint-Vital (MB)	**Guertin**

C.F. Freynet Distributeurs
Produits Freynet
422-8241

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

Un ailier droit au fond du filet

L'ordre des choix n'a pas exactement été celui que j'avais pronostiqué. Mais le repêchage de 1986 a différé des précédents. Les équipes de la Ligue Nationale, face à un groupe aux talents semblables, ont bouché des trous.

Les dépisteurs l'avaient dit: il n'y a pas de joueurs qui domineront, mais il y en a beaucoup qui seront de bons éléments dans un alignement. Alors quand chaque équipe annonçait ses choix, ce n'était pas toujours pour choisir le meilleur joueur. Plutôt, il s'agissait du meilleur joueur pour remplir un rôle mal rempli.

Detroit n'a surpris personne en décrochant Joe Murphy. S'il y avait un joueur qui se distinguait du groupe, c'était bien Murphy. Après Murphy, les équipes choisissaient des joueurs selon les rôles qu'ils pourraient occuper.

Avec Marcel Dionne qui vieillit, et Bernie Nicholls qui est le seul autre centre de qualité avec les **Kings**, Los Angeles a mis la main sur un centre, Jimmy Carson. Carson pense pouvoir jouer au niveau professionnel dès l'an prochain. Avec le manque de talent offensif à Los Angeles, Carson a de très bonnes chances de réussir.

Les Devils de New Jersey voulaient absolument un avant. Kirk Muller a passé toute l'année à jouer tout seul. Avec un troisième choix, New Jersey espérait décrocher Carson. À la surprise générale, les Devils ont sauté sur Neil Brady des Tigers de Medicine Hat. Brady s'attendait à se retrouver à Vancouver ou Boston. Mais Marshall Johnston, le dépisteur en chef des Devils, m'a confié que Brady était bien le troisième sur leur liste.



André BRIN

VOL 86-87 (PRINTANIER)

Brady pourrait être tout un joueur, mais il lui faut gagner du poids. À 6-2, le grand centre ne pèse que 178 livres. Il ne connaît qu'une façon de jouer: avec intensité. Il pourra enlever du poids des épaules de **Muller**. Ce ne sera probablement pas pour l'année prochaine cependant.

Scott Young, un ailier droit exceptionnel à Boston University, n'était pas encore choisi. **Les Penguins de Pittsburgh**, qui cherchent un ailier droit pour Mario Lemieux depuis longtemps, l'ont quand même ignoré. Au lieu, ils se sont assurés les services de Zarley Zalapski, un défenseur avec l'équipe olympique canadienne.

Le gérant des Capitals de Washington, David Poile, pense que les Penguins cherchaient à faire un coup publicitaire en pigeant "Two Zees".

Scotty Bowman, des **Sabres de Buffalo**, souriait d'une oreille à l'autre lorsqu'il a fait de Shawn Anderson le cinquième choix. Par rapport à Zalepski, il y a plus de chances qu'Anderson abandonne le programme olympique.

Les **Maple Leafs**, avec Dan Maloney en moins, avaient le sixième choix. C'est alors que Gerry McNamara, le gérant des Leafs, annonce le premier nom francophone, Vincent Damphousse. Les spectateurs montréalais au Forum se sont excités pour la première fois. Le jeune Damphousse est monté dans le classement régulièrement au cours de l'année. Avec sa fin d'année superbe, les Devils de New Jersey ont même songé à en faire le troisième choix.

Les **Bruins de Boston** ont cédé leur choix aux Canucks de Vancouver. L'an prochain, les Bruins auront le premier choix des Canucks. Avec un peu de chance, Boston espère pouvoir décrocher Pierre Turgeon, le Mario Lemieux du repêchage de 1987.

Les **Canucks** ont opté pour du caractère en choisissant Dan Woodley des Winterhawks de Portland. Woodley joue comme un Sutter. Faut-il ajouter quelque chose?

Les choix de Brady et de Damphousse ont ouvert les portes aux **Jets** pour prendre Pat Elyniuk, un ailier droit des Raiders de Prince Albert. Elyniuk possède un excellent tir et une très bonne attitude. Pas immense, il demeure quand même une valeur devant le filet. Il n'y avait plus rien qui manquait au bonheur de John Ferguson. Il a même lancé que Elyniuk pourrait très bien faire partie de l'équipe l'année prochaine.

Ferguson a aussi profité de l'occasion pour annoncer que Scott Arniel avait été échangé aux Sabres de Buffalo pour Gilles Hamel.

Les trois prochains choix des Jets ont été des finlandais: Teppo Numminen, un défenseur; Esa Palosaari, un immense ailier droit; et Hanny Jarvenpaa, un autre ailier droit.

9e ronde

Pour ce qui est de Jarvenpaa, plusieurs dépisteurs des Jets ont prétendu qu'il était encore meilleur qu'Anssi Malametsa, compteur de trois points l'an passé. Pour un choix de quatrième ronde, il faudrait qu'il soit au moins meilleur que Melametsa...

5 sur 5: Les deux "personnalités" du repêchage n'ont pas été difficiles à trouver. Le choix des Blues de Saint-Louis, Jocelyn Lemieux, est le frère de Claude Lemieux des Canadiens. Jocelyn est très étrange. Il affirme qu'il est plus agressif que son frère, des fois.

L'autre drôle de pistolet est l'immense George - le Fridge - Pelawa, le premier choix des Flames de Calgary. Dans les deux derniers mois, il a gagné 25 livres. On le liste à 6-3, 245 livres. À l'école secondaire, il excellait aussi aux courses courtes. Pelawa avoue que son seul entraînement est à la plage.

Deux mois pour deux heures

En avril, le demi-marathon du Manitoba du 15 juin semblait bien loin. Mais le parcours était quand même entamé pour un groupe d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. Malgré la neige, la pluie et les examens, l'entraînement devait commencer.

Le matin du 15 juin a représenté, pour quelque 3000 personnes, l'obstacle final d'un long entraînement. Il y a eu le marathon (*42 km*), le demi-marathon, le Super-Run (*4,8 km*) et un relais de 42 kilomètres.

À la fin de l'hiver, huit étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface avait décidé de participer au demi-marathon. La maladie et les blessures ont réduit le groupe à quatre. Les survivants? Denis Marcotte, Bertrand Nayet, Robert Daigneault et Martine Pelletier.



Bertrand Nayet, Denis Marcotte et Martine Pelletier. Des objectifs à atteindre.

Le fait que tout un groupe s'y mettait a été un encouragement important pour les coureurs. Pour Robert Daigneault, diplômé en éducation physique, la formation du groupe a représenté une chance à ne pas manquer. "Il y a cinq ans, j'ai couru 16 milles dans le marathon. Quand le groupe a commencé à se former, j'ai vu la chance de reprendre le goût de courir."

Martine Pelletier, diplômée en éducation, tentait pour la première fois une aussi longue distance. "Ça m'intéressait depuis longtemps. C'est seulement lorsque le groupe s'est formé que j'ai osé essayer."

Bertrand Nayet, diplômé en traduction, bénéficiait de plus d'expérience du groupe. "Avec d'autres qui courent, on est encouragé de continuer. C'est une motivation de ne pas être seul."

Une fois qu'ils se sont décidés à courir, ils ont chacun pris leur direction. L'entraînement a varié d'individu à individu. Bertrand Nayet a couru cinq jours par semaine. Le sixième jour, il faisait de la musculation. Le dernier jour était réservé au cyclisme ou à la natation.

Martine Pelletier a suivi un entraînement semblable, tout en réservant un jour par semaine au repos. Robert Daigneault courait quatre jours par semaine. Avec ses cours d'été, il a dû courir entre 23h30 et 1h30 du matin. Il s'inquiètait de la manière dont son corps réagirait à une course si tôt le matin.

PORTRAIT SPORTIF

Denis Marcotte a eu la bonne idée. Il s'est entraîné presque exclusivement le matin. Bertrand Nayet a prévu que Denis aurait déjà un avantage. "Son corps est habitué. Le matin, le corps peut être difficile à réveiller."

En attendant la course, Denis Marcotte prévoyait que le début serait important." Il faut qu'on retrouve un bon tempo après le quatrième kilomètre. Si on n'est pas confortable avec son rythme, la course pourrait être difficile."

"Dans mon expérience, ajoute Bertrand Nayet, c'est auour du 15e kilomètre qu'on a de la misère. Après ça, si on peut surmonter l'affaire, ça va bien."

Robert Daigneault prévoyait d'autres difficultés. "Moi, j'avais peur de ne pas pouvoir me lever à cinq heures du matin." Robert avait comme objectif de finir. Avant la course il a lancé: "Si je dois en marcher, je le ferai. Je veux surtout finir."

Denis Marcotte et Martine Pelletier comptaient finir le demi-marathon dans environ deux heures. Martine soulignait que c'est terminer qui serait le plus important. "Je n'aurai pas peur de ralentir. Ce que je vise, c'est de ne pas arrêter."

Bertrand Nayet voulait finir sa course en 1 heure 26 minutes.

Le verdict est tombé le 16 juin. Bertrand Nayet a terminé 40e avec un temps impressionnant de 1:25:06. Denis Marcotte, Martine Pelletier et Robert Daigneault ont réussi à terminer les 21 kilomètres. Leur objectif était atteint.

"Sans le groupe, je ne sais pas si j'aurais pu le faire," soutient Martine Pelletier. Robert Daigneault ajoute: "En avril, on voyait la neige, puis la pluie. On se demandait à quoi tout ça allait mener. Les résultats n'étaient pas du tout évidents."

André BRIN

Les prochaines Saint-Jean sous le signe de la solidarité?

Rien de tel que d'organiser une fête pour faire germer des idées nouvelles pour l'avenir! "Et nous en avons beaucoup!" s'exclame Jean Kirouac, le coordinateur de la fête qui s'est déroulée à la fin de la semaine dernière. "Un beau succès!, précise-t-il.

Ce que Jean Kirouac aimerait pour les années futures, c'est que la fête de la Saint-Jean-Baptiste soit l'expression de la solidarité des Franco-Manitobains. "Ce serait très intéressant et certainement plus efficace encore si toutes les paroisses francophones environnantes présentaient un kiosque à la Saint-Jean". Alléger le fardeau en le partageant en quelque sorte.

Ainsi, les gens de La Broquerie auraient davantage le temps de participer à la fête et tout le travail ne reposerait pas sur leurs seules épaules. Déjà, les comités culturels ont montré l'exemple dans ce sens, puisque celui de La Broquerie a invité des artistes de Lorette, de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Léon et de Sainte-Anne-des-Chênes à son exposition d'art et d'artisanat.

Évidemment, Jean Kirouac ajoute aussitôt que La Broquerie participerait aussi aux fêtes des autres villages lorsque ceux-ci organiseront des manifestations particulières, comme les Folies Grenouilles de Saint-Pierre-Jolys.



"Le défilé a été moins long que celui des années précédentes, mais on a eu de la chance, il a fait beau toute la fin de semaine!" *(photo Louis Kirouac)*.

LA BROQUERIE

Les prochaines Saint-Jean seront ainsi peut-être placées sous le signe de la coopération et de l'entraide. Quoi qu'il en soit, celle du week-end dernier a encore attiré de nombreux francophones ne résidant pas à La Broquerie, mais aussi des membres d'autres communautés.

La présentation de spectacles animés par des artistes locaux comme les Danseurs de la Rivière-Rouge ou l'organisation de tournois de base-ball avec des équipes familiales ont donné son cachet à la fête de la Saint-Jean-Baptiste. "Cet aspect-là a permis d'identifier la fête comme une fête culturelle franco-manitobaine", estime Jean Kirouac.

En tout, 2 500 personnes sont venues, "moins que les années précédentes, mais on a aussi eu moins de dépenses", déclare Gérard Tétrault, vice-président du comité organisateur de la fête. Il conclut: "On a dû faire quelques dollars..."

L'un des buts de la Société de la Saint-Jean-Baptiste était d'impliquer les jeunes dans la fête. Et ils ont suivi, d'après Jean Kirouac. "Il y a longtemps que nos jeunes n'ont pas été autant occupés et divertis à la Saint-Jean", lui ont confié certains parents.

La salle où se déroulait le concours Air Band - "une activité qui n'a pas été du goût de tout le monde" - était comble. Les amateurs ont apprécié l'exposition du Comité culturel présentant des artistes et artisans franco-manitobains. Et même des anciens de La Broquerie, aujourd'hui installés à Saint-Boniface, ont fait le déplacement. Bref, la solidarité des générations existe déjà.

Stéphane JARRE

Vivement le stade

La saison des Bombers a commencé à la télévision. Avec ses commentateurs plus ou moins bons, mais aussi ses reprises le fun.

Cependant, il ne fait aucun doute que les vrais amateurs de football, comme nos quarts de sofa, préfèrent apprécier une partie au stade.

Charles Laflèche ne cèderait pour rien au monde ses billets de saison. "Le fait d'être au stade, ça donne la possibilité de voir tout le champ. Tu ne manques rien. Sans oublier toute l'électricité dans l'air quand 30 000 personnes voient la partie de la même façon que toi".

Et puis il y a aussi, évidemment l'aspect social. "Tout le monde est là pour s'amuser. C'est rare, du monde marabout à une partie". Sauf, des fois, en fin de match?" Oui. Et encore! À Winnipeg, ces deux dernières années, on a seulement perdu une fois. Contre Edmonton."

Il reste que la télé a aussi des atouts appréciables. "Il y a la reprise. Et s'il pleut, t'as ton plafond. Ta chaise, aussi, elle est plus confortable. C'est vrai, j'aimerais pas regarder les 18 parties au stade, parce qu'il y a moyen de faire des rencontres sociales différentes à la maison".

Le 5e Quart

Somme toute, toutefois, Charles Laflèche, convaincu d'être représentatif de la large majorité des quarts de sofa sur ce sujet, affirme que "si j'ai le choix, c'est certainement au stade que j'irai".

Et soit dit en passant, rien de tel que d'examiner une partie au sommet du deuxième gradin. Là, pas de doute, il y a moyen d'analyser les forces et les faiblesses de votre équipe préférée. Le vertige est la seule contre-indication. Un autre risque éliminé quand on regarde la partie confortablement installé dans son sofa!

B.B.



Stéphane JARRE

SANTÉ

revient la semaine prochaine.

Annulé pour cause de travail

Les Black Bear Days, la fête d'été tenue annuellement à Richer, a été annulée. Il n'y avait pas assez de bénévoles pour s'occuper de toutes les tâches.

Voyages en hélicoptère, parachutistes, pique-nique et base-ball devront donc attendre. À l'année prochaine, peut-être?

L.C.

RICHER

«L'assistance était bonne l'été dernier», explique Gerry Tétrault, l'un des organisateurs de la fête. «Cette année, on n'aura rien. Peut-être que l'intérêt sera là l'année prochaine.»

Le fait que le 1er juillet a lieu un mardi cette année n'a certainement pas aidé les choses. «On avait planifié le gros des activités pour le 1er juillet, indique John Clarke, le président du comité, en pensant que tout le monde a congé cette journée-là.»

«Mais il semble que beaucoup de gens dans notre coin vont travailler le 1er juillet. Alors on a été obligé d'annuler la fête.»

Pourquoi le Centre Dom Benoît?

Notre-Dame-de-Lourdes vient d'inaugurer le Centre Dom Benoît. Mais au fait, le Centre Dom Benoît, il sert à quoi?

La question paraît presque incongrue aux oreilles de Thérèse Vuignier, secrétaire-trésorière de la Société historique, propriétaire de la bâtisse.

"On avait besoin de ce bâtiment, affirme-t-elle, la bibliothèque devait évacuer l'église où elle n'avait pas vraiment de place, le Mini franco fun était dans un ancien restaurant, pas dans des conditions parfaites de sécurité, les Chevaliers de Colomb se réunissaient dans le foyer de l'église, ce qui ne leur convenait pas tout à fait..."

Toutes les associations étaient éparpillées dans le village, sans avoir de local vraiment à elles. Ainsi, le comité culturel loue un petit bureau au Centre Dom Benoît, "L'écho", un bi-mensuel paroissial, se fait maintenant au Centre, et la pré-maternelle dispose d'une grande pièce qu'elle partage avec le Mini franco fun.

NOTRE-DAME

"C'est déjà un lieu de vie", déclare Thérèse Vuignier, avec satisfaction. Une réunion régionale pour les handicapés a eu lieu dans la salle de conférence meublée par un particulier. Un bureau disponible à la journée, a été loué à un comptable au moment des déclarations d'impôt.

Mais la Société historique* pense aussi à son musée. Elle aimerait qu'il soit monté pour le centenaire de la paroisse en 1991. Une immense salle lui est réservée. Pour l'instant, tous ses trésors sont encore éparpillés chez les particuliers. "Le musée aurait dû être fait il y a 15 ans!" s'exclame Thérèse Vuignier.

Toutes les richesses de la vieille église démolie en 1982 doivent pouvoir être exposées. Une pièce à l'épreuve du feu jouxte la salle du futur musée. La bibliothèque pourra y conserver ses livres anciens les plus précieux et le musée y entreposer ses archives.

Bref, l'utilité du Centre Dom Benoît n'est plus à prouver. D'une superficie de 60 x 102 pieds carrés, le bâtiment a coûté à lui seul 205 000$. Les gouvernements provincial et fédéral ont accordé 125 000$ de subventions, les habitants de Notre-Dame-de-Lourdes ont donné plus de 30 000$. Pour l'aménagement du musée, la Fondation manitobaine du patrimoine (*Manitoba Heritage Foundation*) a donné 20 000$. Thérèse Vuignier estime encore à 50 000$ les besoins du Centre.

** La Société historique de Notre-Dame-de-Lourdes est présidée par Pierre Mabon. Thérèse Bazin (vice-présidente), Thérèse Vuignier (secrétaire-trésorière), Rolande Chanel, Bruno Delaquis, Hubert Durand, Pierre Magne (conseillers) sont membres de l'exécutif. Une douzaine d'associations assistent aux réunions.*

Stéphane JARRE

Des sous pour toutes les cultures

Des 404 200$ distribués à 37 organismes par le Conseil interculturel du Manitoba, un montant de 68 300$ *(17 pour cent du total)* a été versée à quatre organismes franco-manitobains.

- La Société franco-manitobaine a encaissé une somme de 30 000$ pour la tenue des États généraux.

PROVINCE

- Le Centre culturel franco-manitobain a obtenu 20 000$ pour défrayer une partie de ses frais d'opération.
- Le Conseil jeunesse provincial a touché 15 000$ pour son projet Show sont nous II, un rassemblement culturel de jeunes qui se tiendra du 18 au 21 septembre.
- Le Comité culturel de La Broquerie a reçu 3 300$ pour défrayer les coûts des activités qu'a organisé le Comité durant la fête de la Saint-Jean.

Le Conseil interculturel du Manitoba distribue, chaque trois mois, la partie des revenus des loteries destinée aux organismes ehtnoculturels.

L.C.

SAINTE-ROSE-DU-LAC



Pour la première fois depuis 63 ans, les filles de Louise et Michel Robert, arrivés de France à Sainte-Rose-du-Lac en 1908, se sont retrouvées toutes les cinq à North Kildonan: Marie van Humbeck (*de Colombie-Britannique*), Elise Van Humbeck (*de Saint-Boniface*), Léonore Petit (*de Montréal*), Rita La Belle (*de Vancouver*) et Marcelle Lemieux (*de Saskatchewan*).

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface - Le Centre hospitalier Taché et le Foyer Saint-Boniface (*Foyer Valade*) seront dirigés par Rénald Massicotte à compter du 1er juillet, dans le cadre d'une administration commune.

Il remplace Sr Yvonne Prévost qui était à la tête du Centre hospitalier depuis 16 ans et Sr Lucille Damphousse qui dirigeait le Foyer Saint-Boniface. L'une et l'autre deviennent membres du conseil provincial des Soeurs Grises du Manitoba.

Saint-Boniface - Le père André Surprenant, qui a enseigné pendant 17 ans au Collège Saint-Boniface et fête cette année son 25e anniversaire de prêtrise, présidera et prononcera l'homélie à la célébration eucharistique du 29 juin à 10h30 en la Cathédrale.

SAINT-BONIFACE

Objectif: la rentrée scolaire

La dernière réunion de la commission scolaire pour l'année 85/86 s'est tenue le 17 juin sous le double signe des vacances et de la prochaine rentrée.

Côté vacances, les bureaux de la division seront fermés au public du 21 juillet au 11 août. D'autre part, les administrateurs et sous-administrateurs de la division pourront prendre dorénavant cinq semaines de congés annuels après vingt ans de service dans la division.

À mi-chemin entre les vacances et les études, la décision d'offrir des transports pour les handicapés qui désirent suivre des cours d'été à été approuvée en même temps qu'une nouvelle politique financière pour les programmes estivaux.

Enfin, côté rentrée, les frais d'inscription pour les non-résidants de la division ont été fixés pour l'année à 990$ pour les programmes réguliers, 1 140$ pour le collège Louis-Riel, à 2 095$ pour les programmes réservés aux élèves en difficulté, à 1 270$ pour les cours professionnels au collège Pierre-Radisson et à 3 500$ pour les étudiants étrangers.

Des nouveaux cours seront proposés au collège Louis-Riel (*leadership 305 et photographie 205*), au collège Béliveau (*leadership 205 et français 105*) et au collège Pierre-Radisson (*art 105*).

S.J.

L'église fêtée le 1er juillet

"Abbé Poitras: Bon courage, espoir en l'avenir; Sacré-Coeur sauvera. Monseigneur Langevin."

FANNYSTELLE

La toute nouvelle église de Fannystelle venait de brûler. Le 5 octobre 1912, quinze mois après le début de sa construction. "Le curé a reçu les clefs de l'église le vendredi, et le samedi, le bâtiment était détruit par le feu," raconte Donalda Guilbault, une paroissienne née avant le siècle et qui a passé 65 ans à Fannystelle.



L'église a maintenant 75 ans. Son histoire mérite d'être contée en détails. Donalda Guilbault le fera la semaine prochaine. (Voir le Calendrier provincial, page 11)

La page de Bicolo

Salut les amis!

C'est l'arrivée des vacances. Je vais bien en profiter. Pas de devoirs... dehors le soir... Vive l'été et la liberté! Je te reviens en septembre. Au revoir! Bonnes vacances!!!

P.S.: *Un petit conseil: sois prudent!*

Bicolo

Rassemble les lettres dans ces images et tu découvriras ce que je ferai pendant mes vacances. Inscris-les au bon endroit dans la grille.



Hé! les amis!!

Chantons ensemble «Chers professeurs, c'est à votre tour...» et BONNES VACANCES!



Châteaux de sable

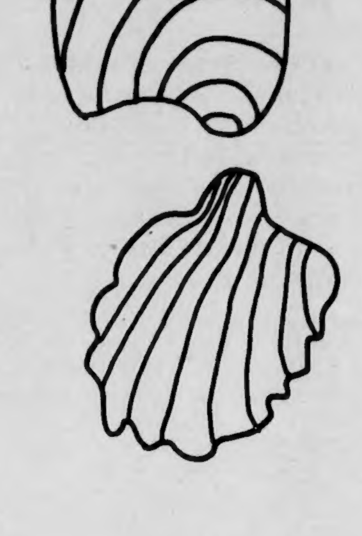
Tu peux construire des châteaux de sable, des tunnels, des barrages, des lacs, des villes en réduction et même des personnages et des animaux, avec le sable. Le sable proche de l'eau est humide et dur. Creuse dans le sable dur et donne-lui la forme que tu veux. Amuse-toi bien!

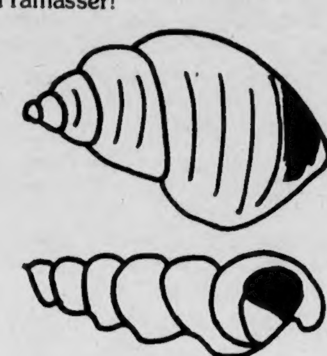


Passe-temps

Beaucoup de personnes aiment collectionner. Certains collectionnent des timbres-poste, et d'autres des cartes postales. Que collectionnes-tu? Rien du tout? Eh bien, pendant tes vacances, tu iras certainement à la plage. Tu y trouveras des coquillages de toutes les formes, tailles et couleurs. Installe-les sur des cartons à l'aide de papier collant ou de colle, ou sur un filet de pêche. Ou bien, fais-en des objets: colliers, bracelets, etc...

Les pierres et les cailloux sont aussi faciles à trouver. Cherches-en de différentes sortes: plats, ronds, lisses, de couleurs vives. Alors, vas-y. Commence ta collection et vois combien tu peux en ramasser!





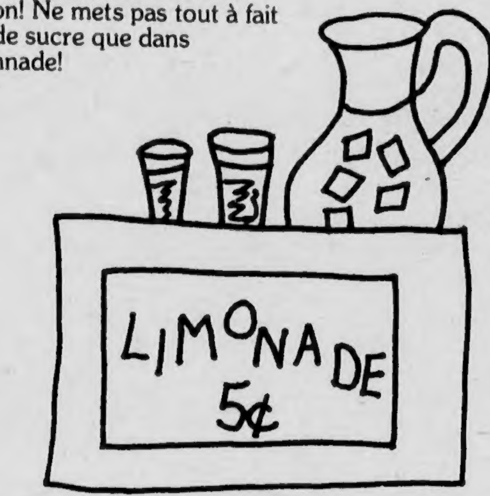
Mes recettes d'été

Citronnade

Coupe un citron en deux et presses-en le jus dans une tasse. Verse 2 cuillères de ce jus dans un verre. Ajoute 2 cuillères de sucre. Ajoute l'eau et remue bien. Goûte ta citronnade. Tu peux ajouter du sucre ou du citron, pour qu'elle soit bien à ton goût. Mets des glaçons.

Orangeade

Pour faire de l'orangeade, utilise une orange à la place du citron. Attention! Ne mets pas tout à fait autant de sucre que dans la citronnade!



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

VIE SOCIALE

Naissances

Mathieu **Vuignier**, fils de Patricia (née Deroche) et Claude Vuignier, né le 17 juin à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes. Grands-parents: Lorraine (née Aminot) et Marcel Deroche, Thérèse Vuignier; arrière-grands-parents: Joséphine et Jean Aminot, tous de Notre-Dame-de-Lourdes.

Pierre Noël Joseph **Verrier**, fils de Gilbert et Gisèle (née Alarie) de Saint-Vital, né le 8 juin 1986. Les grands-parents sont Roméo et Rolande Verrier de Winnipeg et Célestin et Léona Alarie de Winnipeg. Un petit frère pour Angèle et Sophie.

Décès

Louis David Dufour, fils de David et Angéline Dufour, de Pine Falls, décédé le 22 juin à l'âge de 22 ans.

Gérard Joseph Fontaine, époux de Rose-Aline Fontaine, de Powerview, décédé le 22 juin à l'âge de 29 ans.

Wilfred Armand Proteau, de Winnipeg, décédé à l'âge de 64 ans.

Soeur Blanche-Emma Champagne (Soeur Marie-Réparatrice), Missonnaire Oblate, décédée le 20 juin à l'âge de 72 ans.

Yvon Lemire, époux de Amanda Deblois, de Saint-Pierre-Jolys, décédé le 20 juin à l'âge de 85 ans.

Louis-Maurice Painchaud, époux de Patricia Jansen, décédé le 20 juin à l'âge de 38 ans.

Alphena Mouard (née Roy), épouse de feu Joseph Mouard, décédée le 22 juin à l'âge de 79 ans.

Kenneth Trudeau, époux d'Huguette Trudeau, de Richer, décédé le 18 juin à l'âge de 29 ans.

Émilia Bouchard, épouse de feu Adrien Bouchard, de Saint-Jean-Baptiste, décédée le 20 juin à l'âge de 87 ans.

André Gilles Turenne, époux de Anne Turenne, de Transcona, décédé le 20 juin à l'âge de 53 ans.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

Nécrologies

Camille Léon JOLICOEUR

À sa résidence, le 14 juin 1986, est décédé à l'âge de 72 ans, Camille Léon Jolicoeur.

Il laisse dans le deuil son épouse Dora (née Ouimet) et neuf enfants: Laurent et Irène, Marcel et Alice, Yvette et Denis Daeninck, Adrien et Diane, Claude, Lucille et Gilbert Tétrault, Gérald et Ginette, Robert et Joanne, Jean-Guy et Claudette; ainsi que 27 petits-enfants.

Il laisse aussi dans le deuil une soeur Joséphine Lacroix, ainsi que 5 frères: Eugène, Stanislas, Adélard, Emile et Elzéar (de la Colombie-Britannique).

Il fut précédé par ses parents Stanislas et Angèle, ainsi que trois soeurs: Soeur Julie, Dina Emond et Anna Guay et deux frères: Jean-Baptiste et l'abbé Joseph Jolicoeur.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 17 juin en l'église de La Broquerie.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Jolicoeur désire remercier tous les gens qui sont venus en aide durant ce temps d'épreuve. Les voeux de sympathie et les gestes d'amour ont été très réconfortants et furent beaucoup appréciés.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Yvon LEMIRE

À l'hôpital De Salaberry, le vendredi 20 juin 1986, est décédé à l'âge de 85 ans, Yvon Lemire, époux bien-aimé d'Amanda (née Deblois) de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba.

Les prières et l'exposition de la dépouille mortelle ont eu lieu le mardi 24 juin à 19h en l'église de Saint-Pierre, suivies de la messe de la Résurrection à 19h30, M. l'abbé Lionel Bouvier célébrant, et de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Outre son épouse Amanda, M. Lemire laisse dans le deuil deux fils: René et son épouse Jeanette, Rosaire et son épouse Georgette, tous de Maillardville en C.-B.; sept filles: Simone et son époux Lucien Lemoine de Winnipeg, Céline et son époux Paul Larivière de Selkirk, Pauline et son époux Aimé Lebleu de San José en Californie, Louise et son époux Gerry Forest, Berthe et son époux Joseph Banville, Claudette et son époux Matt Lussier, Monique et son époux Jacques Gagné, tous de Saint-Pierre; 40 petits-enfants; 31 arrière-petits-enfants; un frère Noël et son épouse Jeanne de Winnipeg; une soeur, Soeur Berthe, s.n.j.m.; une bru Carmen Lemire. Lui précédèrent dans la tombe trois fils: Jean en 1959, Laurent en 1967 et Jules en 1972; deux frères: le R.P. Jean Lemire, o.m.i., en 1984 et Joseph en 1986.

Un merci tout spécial au docteur Lim et à tout le personnel de l'hôpital De Salaberry.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent pourront faire un don au De Salaberry Hospital Guild.

La direction des funérailles a été confiée à la chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen).

HENRIETTE MAHÉ

Le samedi 14 juin, entourée de sa famille, s'éteignait paisiblement Madame Henriette Mahé, née Pelland, à l'âge de 53 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux Jean, ses enfants Paul et son épouse Linne d'Edmonton, Louise et Gilles de St-Boniface, 3 petits-enfants Christine, Francine et Gabrielle, sa mère Mathilda Pelland, 2 frères Gérard et son épouse Violet, Emile et son épouse Marguerite, une soeur Raymonde, et son époux Gerald Sym de Toronto, une belle-soeur Olive Pelland, ainsi que plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux amis. Henriette fut précédée par son père Damien et son frère Joseph.

Henriette, épouse, mère et grand-mère bien aimée, de par sa tendresse et son dévouement, nous a guidés à travers nos moments pénibles et nous savons qu'elle continuera de veiller sur nous de sa place auprès du Seigneur.

Le mardi 17 juin, la Messe de Résurrection fut célébrée par l'abbé Léo Couture et l'abbé Gérard Dionne en la Cathédrale de St-Boniface, suivie de la sépulture au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs furent Roland Mahé, Denis Pelland, François Gratton, Maurice Fontaine, Diane Fillion et Carol Pelland.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital Saint-Boniface pour leurs bons soins ainsi que tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et de l'amitié, par leur présence, offrandes de messes, fleurs, cartes et prières.

Un merci spécial à Adélard Gendron pour ses beaux chants et à Patricia Turenne qui a agi comme lectrice.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Aurore St-Laurent tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous les parents, amis et voisins qui lui ont apporté un réconfort précieux et ont exprimé amitié et sympathie par leur présence, messages, cartes, offrandes de messes et de fleurs, à l'occasion du décès de leur chère maman et grand'maman. Nous remercions particulièrement les porteurs, le Père Isaïe Blanchette, le Père Lomer Laplante, le Père Gérald Labossière, les médecins et infirmières du 5-E et du département des soins intensifs à l'hôpital St-Boniface, la chorale du Précieux-Sang et les dames de la Ligue féminine catholique qui se sont occupées du goûter. Votre délicatesse et votre bonté nous ont vivement touchés.

C'est rendu qu'il faut créer de nouveaux principes de droit pour contourner l'article 23

Les tribunaux du Manitoba ont encore trouvé la manière de pardonner la voilation flagrante des droits linguistiques enchâssés dans la Constitution, en créant un dangereux précédent.

Pourtant, l'avis historique[1] rendu l'an dernier par la Cour suprême du Canada laissait entrevoir, pour ce qui est des questions linguistiques, une ère d'interprétation judiciaire large et libérale.

Comment expliquer un revirement si radical et si subit de la part de nos juges?

LES FAITS

Le 10 juillet 1985, le registraire des véhicules automobiles fait parvenir à M. Terence Waite un avis d'audience de justification. L'avis indique à M. Waite qu'il doit se présenter devant le registraire afin d'expliquer les raisons pour lesquelles son permis de conduire ne devrait pas lui être retiré. La procédure visée à l'avis est prévue par le **Code de la route**, loi adoptée à peine deux semaines auparavant, soit le 26 juin 1985.

LES MOYENS DE DÉFENSE SOULEVÉS

Lors de la première audience

Les procès-verbaux et le feuilleton de l'Assemblée législative du Manitoba qui se rapportent à l'adoption du **Code de la route** ne sont que très partiellement bilingues, contrairement à ce que prévoit l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** au sujet des archives, procès-verbaux et journaux de la législature.

Le **Code de la route** n'a été publié qu'en anglais à la **Codification permanente des lois du Manitoba**, contrairement à ce qu3 prévoit l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** concernant l'impression et la publication des lois de la législature.

En conséquence, le **Code de la route** est invalide et inopérant et le registraire des véhicules automobiles n'a pas compétence pour tenir une audience de justification.

Lors de la seconde audience

Le **Code de la route** a été publié en version bilingue à la **Codification permanente des lois du Manitoba** huit mois après y avoir été publié en anglais seulement, contrairement à l'exigence de simultanéité que comporte l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba**.

La version bilingue du **Code de la route** qui a été publiée à la **Codification permanente des lois du Manitoba** ne respecte pas l'exigence de "publication sur deux colonnes" stipulée dans l'ordonnance rendue par la Cour suprême du Canada le 4 novembre 1985[2].

Compte tenu des nouveaux moyens de défense uniquement, le **Code de la route** a été, à tout le moins, invalide et inopérant durant la période de huit mois visée ci-dessus et il l'est peut-être toujours. Si le **Code de la route** est toujours invalide et inopérant, le registraire des véhicules automobiles n'a pas compétence pour tenir une audience de justification.

L'auteur est juriste et ses opinions n'engagent que lui-même.

Me Guy Jourdain

COMMENTAIRE

LE DROIT PERTINENT

Dans son avis du 13 juin 1985, la Cour suprême avait été on ne peut plus claire:

> Quant à l'avenir, la Constitution exige qu'à compter de la date du présent jugement toutes les nouvelles lois de la législature du Manitoba soient adoptées, imprimées et publiées à la fois en français et en anglais. Toute loi de la Législature qui ne satisfera pas à cette exigence sera invalide et inopérante.[3]

La Cour suprême avait aussi indiqué un peu plus loin dans son avis:

> ... l'usage simultané de l'anglais et du français dans le processus d'adoption, c'est-à-dire dans les archives, procès-verbaux et journaux de la législature, comme l'exige l'article 23.[4]

LES JUGEMENTS RENDUS

À la suite de la première audience

Le juge Armand Dureault, de la Cour du Banc de la Reine, conclut à deux reprises qu'il y a eu violation de la Constitution et fait appel dans les deux cas au principe de "substantial compliance" (respect quant à l'essentiel) pour passer l'éponge.

Le juge indique d'abord qu'il y a bel et bien eu violation de la Constitution en ce qui concerne les archives, procès-verbaux et journaux de la législature. Il s'empresse d'ajouter que l'hypothétique député unilingue francophone pourrait quand même, par un subtil jeu de devinettes, arriver à reconstituer le processus d'adoption. Il conclut donc que cette première violation de la Constitution ne suffit pas à invalider la loi. Étrangement, le juge cite à l'appui de son raisonnement le passage suivant de l'avis de la Cour suprême: "L'objet de l'article 23... est d'assurer aux francophones et aux anglophones l'accès égal aux corps législatifs, aux lois et aux tribunaux".[5]

Le juge indique ensuite qu'il y a bel et bien eu violation de la Constitution en ce qui concerne l'impression et la publication de la loi. Il s'empresse d'ajouter que, **selon ce que lui a indiqué le substitut du procureur général lors de l'audience**, le **Code de la route** est maintenant publié dans les deux langues et que, conséquemment, tout tort qui aurait pu être causé est maintenant réparé.

Pourtant, le même juge s'était appuyé, dans l'affaire **Forest**,[6] sur un passage d'un vieil arrêt anglais où est citée la maxime latine suivante: "fiat justitia, ruat caelum!" (Que la justice soit faite, même si le ciel doit nous tomber sur la tête.)

À la suite de la seconde audience

Le juge conclut d'abord que le **Code de la rouge** a été publié en version bilingue à la **Codification permanente des lois du Manitoba** beaucoup plus tard qu'il ne l'avait cru, compte tenu des propos du substitut du procureur général.

Le juge conclut ensuite que ce délai supplémentaire de publication ne change pas sa décision initiale et que le principe de "respect quant à l'essentiel" continue à s'appliquer.

Enfin, le juge ne se prononce pas du tout sur la question de la publication sur deux colonnes.

LA NÉCESSITÉ DE L'APPEL

Le principe du "respect quant à l'essentiel", soit ce principe qui permet de sauvegarder la validité d'actes posés en contravention de la Constitution, ne fait à l'heure actuelle jurisprudence qu'au Manitoba. Il s'agit d'un dangereux précédent qui permet à l'État de violer la Constitution en plaçant sur les épaules du citoyen ordinaire le fardeau de prouver que la violation commise est d'une ampleur suffisante pour invalider l'acte posé.

L'élasticité de ce principe cause des problèmes énormes. Comment savoir où tracer la ligne, où s'arrêter? Le principe profondément ancré en **common law** de la sécurité et de la prévisibilité du droit en prend pour son rhume.

En droit constitutionnel, une seule règle est admissible: les droits enchâssés dans la Constitution doivent faire l'objet d'un respect intégral. **Fiat justitia, ruat celum!**

1. *Avis rendu par la Cour suprême du Canada, le 13 juin 1985, concernant le* **Renvoi: Droits linguistiques au Manitoba,** *(1985) 1 R.C.S. 721.*
2. *Ordonnance fixant l'échéancier de traduction, de réadoption, d'impression et de publication des textes législatifs unilingues du Manitoba.*
3. *Voir l'avis précité à la p. 768.*
4. *Voir l'avis précité à la p. 776.*
5. *Voir l'avis précité à la p. 739.*
6. **R. v. Forest,** *(1977) 1 W.W.R. 363, à la p. 377.*



Daniel Tougas
Jean-François Belisle









L'âme de Joe Zuken

Quel rôle jouera le Citizens Alert Committee?

Bien que Joe Zuken, communiste avoué et conseiller winnipégois pendant plus de 20 ans, ne soit plus de ce monde, son oeuvre se poursuit.

Du moins, si l'on croit les propos du Citizens Alert Committee (CAC). Une association de résidants winnipégois qui vient d'adopter ses statuts et règlements mardi 24 juin.

Le CAC est né de la controverse entourant le plan de pension adopté par les conseillers de Winnipeg en août 1983. 24 000 personnes avaient signé une pétition demandant à la province d'enlever aux conseillers municipaux le droit de fixer leur propre salaire, explique Bill Burrows, le président du CAC.

Le catalyseur du mouvement, affirme le retraité winnipégois, était Joe Zuken. C'était l'ancien conseiller du quartier Norquay qui avait convoqué la première réunion publique.

Aucune affiliation

Malgré les protestations des contribuables, la province ne s'est pas ingérée dans le dossier des pensions. Par contre, le conseil de ville changea le plan de pensions, considéré trop généreux par le CAC. (*Ainsi, il en coûte actuellement 40 pour cent de moins aux contribuables pour le plan de pensions de leurs conseillers.*)

Depuis cette première incursion dans le monde de la politique municipale, le Citizens Alert Committee s'est fixé un objectif très précis: fournir aux résidants de Winnipeg, un forum pour discuter les questions d'intérêt municipal.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

"On n'est affilié à aucun parti politique, explique Bill Burrows. D'ailleurs on a des membres de tous les partis politiques. On fait très attention de ne pas appuyer un parti politique ou un autre."

"On veut donner l'occasion aux citoyens de mieux connaître les questions qui les touchent de près. On veut un gouvernement plus ouvert. À travers des réunions publiques, en invitant des conférenciers, on veut permettre aux gens de discuter et de s'informer."

Ceci ne veut pas dire que le Citizens Alert Committee ne promeut pas une meilleure façon de gouverner la ville de Winnipeg. Bien au contraire.

Si l'on demandait au CAC de redessiner le gouvernement winnipégois, voici les changements qu'il apporterait.

- Le maire de Winnipeg et l'adjoint au maire seraient élus par tous les citoyens. Présentement, l'adjoint au maire est choisi par les conseillers winnipégois pour un mandat d'un an.
- On n'augmenterait pas les pouvoirs du maire. "Steven Juba a démontré ce qu'un maire pouvait accomplir lorsque la personne élue montre du leadership," suggère Bill Burrows.
- Les citoyens auraient le droit de renvoyer un élu municipal s'il ne faisait pas sa job. "Les conseillers témoigneraient de moins d'arrogance à l'endroit des citoyens," propose le président du CAC.
- Les conseillers ne seraient plus élus par quartier, diminuant par ce fait les intérêts personnels des élus. "Il y aurait moins de marchandage," affirme Bill Burrows.
- Les services d'ambulance et de bien-être social deviendraient la responsabilité du gouvernement provincial plutôt que de la ville de Winnipeg.

Une reforme sociale

En somme, le CAC propose des moyens pour avoir un conseil municipal qui répondrait mieux aux besoins de la communauté.

En octobre 1983, lorsque Joe Zuken s'était retiré de la politique municipale, **La Liberté** avait recueilli les propos suivants. "Ce dont nous avons besoin à l'Hôtel de ville, avait affirmé Joe Zuken, c'est d'une nouvelle alliance qui représente les néo-démocrates, les femmes, les minorités... Une coalition qui vise une réforme sociale."

"Je dis une coalition pour la réforme sociale et non pour créer un système socialiste. Car je ne crois pas en un système socialiste au niveau local."

Reste à voir si le Citizens Alert Committee, qui présente Joe Zuken comme son fondateur, épousera la cause de l'ancien conseiller winnipégois.

On le saura, d'ici septembre, lorsque le CAC dévoilera le rôle qu'il jouera dans les élections municipales de l'automne.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À VENDRE: 81 Buick Skylark, 68 000 milles, 4 cylindres, bon état, 3 800$ ou meilleure offre. 233-6713. après 16h du lundi au vendredi.
204-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À VENDRE: Congélateur de 23 pieds cube pour 100$, ensemble de salle à manger (table et 4 chaises) 2 500$. Téléphonez au 233-7004 préférablement après 16h.
208-

MARCHÉ AUX PUCES: Le samedi 28 juin de 10h à 15h, au 106, avenue Vivian à St-Vital. Nous avons bicyclette de dame Boy Crest, des objets anciens, des appareils électriques, collection d'Avon, de bons morceaux de bijoux. Venez nous voir.
209-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

À VENDRE: lot riverain de 1 acre, 3 milles au sud de la plage de Saint-Malo, roulotte entièrement meublée de 29' x 8' avec extension moustiquaire de 10' s 15', cabanon, remise, jardin potager, électricité, pompe à eau. 9 500$ ou meilleure offre. Composez le 256-8064.
203-

ÉTUDIANT non fumeur recherche chambre seule, petit déjeuner et souper compris, près du Collège St-Boniface du 24 août à la fin mai 1987. Téléphonez à frais virés au (819)374-9103.
210-

À VENDRE: 80 acres de terrain, 3½ sud-est de La Broquerie. Téléphonez au 424-5204.
67-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Spéciaux - chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 3,39$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn, A & R Carpet Barn, 233-3061.
45-

RECHERCHE: Pension chez une famille francophone à Saint-Boniface du 5 juillet au 1er août. Dame de 29 ans, non fumeuse. Appelez le 859-2078 après 18h ou écrivez à D. Lyon, Boîte 587, Rossburn (Manitoba) R0J 1V0.
99-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

À VENDRE: St-Norbert - "new listing" vente privée, 82 900$ "Bungalow" de 3 chambres à coucher, "central air", sous-sol fini, lave-vaisselle, garage double. Pas d'agents s.v.p. 261-9130.
87-

La Division scolaire de Saint-Vital nº 6

est à la recherche

d'un professeur de maternelle

à demi-temps
à l'École Hastings Immersion
débutant le 27 août 1986

Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante:

Division scolaire Saint-Vital nº 6
900, chemin St-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Téléphone: 257-7827
(au soin de Sue Thornton)

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR COMMUNAUTAIRE DE SANTÉ MENTALE 2

Travaillant à l'intérieur d'un système multidisciplinaire, le candidat devra offrir tous les services requis à un certain secteur cible de la population susceptible d'avoir besoin de soins psychiatriques. Il s'occupera d'évaluation, d'intervention en cas de crise, de consultation, de thérapie et de mise sur pied de programmes pour groupes.

EXIGENCES:

B. Serv. Soc., ou B. Sci. Inf. et deux ans d'expérience de travail communautaire post-universitaire en santé mentale, ou un R.P.N. (infirmier(ère) en psychiatrie), ou encore un B.A. et six ans d'expérience. La rémunération sera déterminée par le ministère selon les titres et qualités du candidat. Celui-ci doit posséder une automobile. Une bonne connaissance des deux langues officielles est préférée.

Salaire: 26 894$ à 37 788$ par année

Nº de compétition: 395

Date limite: le 7 juillet 1986

Adressez-vous par écrit:

Manitoba Health
Personnel Management Services
602-330, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

Offre d'emploi

LA CAISSE POPULAIRE DE LA BROQUERIE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la caisse populaire dans le cadre des politiques établies par le Conseil d'administration.

Exigences

- excellente formation dans une institution financière
- doit démontrer de l'initiative et avoir des capacités d'organisateur(trice)
- personne avenante et dynamique possédant du leadership
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais
- expérience de gestion du personnel

La caisse populaire

La caisse populaire de La Broquerie avec un actif de 4,4 millions $, offre des services financiers à plus de 850 membres.

Traitement

Selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonction

Le 1er septembre 1986

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», à:



Monsieur Léo Roch
Directeur, services aux caisses
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Une réunion de la Commission des licences

aura lieu le lundi 25 août 1986 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la règlementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 18 juillet 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

UNE FÊTE À NE PAS MANQUER!

Le 1er juillet, c'est la fête du Canada! Une invitation à toute la famille à ce grand spectacle en plein air au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher.

Horaire des spectacles sur la terrasse:

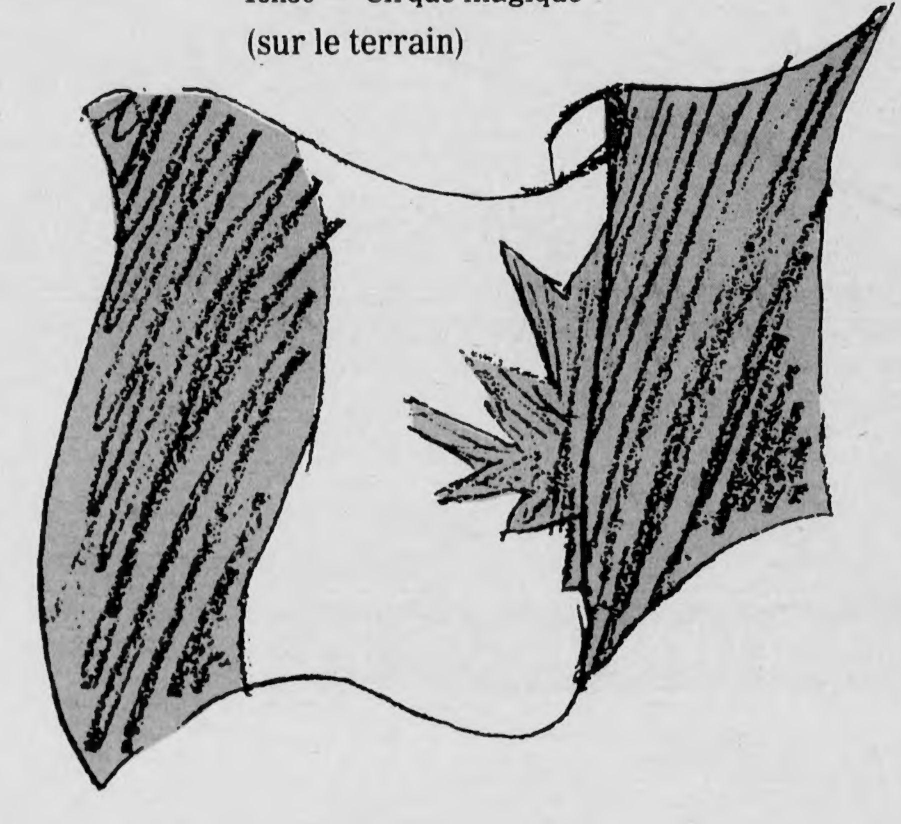
12h00 — La terrasse est à votre service!
14h00 — 14h30: Ouverture officielle de la terrasse; Gâteau d'anniversaire
14h30 — Théâtre du midi: légendes, poésies, chansons
16h00 — Le 100 Nons: musique populaire, moderne, folk, rock, etc.
17h00 — 17h30: Mime et magie avec Marc Bertrand
19h15 — Le 100 Nons, de retour à nouveau!

20h45 — Le 100 Nons
22h00 — Jacques Lussier, fun folk, rock & roll
23h15 — Monique et Nicole sont des nôtres avec le 100 Nons
24h00 — Théâtre de Minuit... Joan of Wel--lington et compagnie en notre compagnie! «Le soap manitobain», roman feuilleton avec la participation de la foule
24h45 — Jacques Lussier

Spectacles pour toute la famille:

14h30 — Le cirque magique: Merlin le magicien invite les enfants à l'assister, à devenir soit un clown ou un animal féroce domestiqué
15h30 — Mime avec Coco (Marc Bertrand)
16h30 — Cirque magique

(sur le terrain)



SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

212-383, boul. Provencher, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 233-4915

Une invitation spéciale aux cérémonies d'ouverture officielle de la terrasse Daniel-Lavoie à compter de 14h00.

**Ce projet a bénéficié d'une subvention du Secrétariat d'État par le biais du comité de la Fête du Canada.